

# L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL POPULAIRE.

L. J. DEMERS & FRÈRE, Propriétaires, 30 rue la Fabrique.

1 cent le numéro

6 cents par semaine

### Prix de l'Abonnement

Edition quotidienne, par an..... \$3.00  
Edition hebdomadaire, par an..... 1.00

Invariablement payable d'avance.

On peut aussi s'abonner pour six mois et pour trois mois.

### Tarif des Annonces

Par  
Première insertion..... \$0.1  
Autres insertions, si publiés tous les jours 0.05  
" trois fois par semaine 0.06  
" deux fois..... 0.07  
" une fois..... 0.08  
Avis de Noces, Mariages ou Décès 0.25

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT  
DU 5 JUIN 1883.

## SIMONE ET MARIE

TROISIÈME PARTIE  
(SUITE)

Lartigues était seul.  
—L'abbé viendra-t-il aujourd'hui ? lui demanda le fils d'Aimée Joubert après un échange de poignée de main.  
—J'en doute... Dans tous les cas, s'il vient il viendra tard...  
—J'ai besoin de le voir cependant, et même de le voir le plus tôt possible.  
—Vous avez donc quelque chose d'important et de pressé à lui dire ?  
—J'ai à lui dire de hâter ses opérations chimiques... Il est indispensable que Simone soit supprimée avant la fin de la semaine...  
—Vous êtes à l'hôtel de la rue de Verneuil hier, quand elle s'y est présentée ?  
—Oui.  
—Elle a remis une lettre à Mlle Bressolles ?  
—Non, mais elle lui a parlé bas.  
Lartigues fit un geste d'étonnement.  
—Il est impossible que la lettre n'ait pas été remise ! fit-il aussitôt.  
—De quelle lettre parlez-vous ? demanda Maurice intrigué.  
—D'une épître que le comte Yvan lui a confiée chez le peintre Gabri Servet... Je l'ai vu glisser cette épître dans la poche de sa robe.  
—Tonnerre ! s'écria le jeune homme en crispant ses poings. Elle aura trouvé moyen de la lui mettre entre les doigts, alors, et d'une façon assez adroite pour que je n'y voie que du feu ? Cependant je ne les ai pas quittés des yeux un seul instant !  
—Les filles d'Eve sont rusées, mon cher enfant !... à plus naïve en remontrant à l'homme le plus malin ! En quittant la rue de Verneuil, Simone est retournée chez le peintre.  
—Pour lui apprendre que la lettre était arrivée à bon port.  
—C'est probable !  
—Plus que probable ! C'est certain ! Ah ! nous avons un danger autour de nous !  
—Le danger, c'est le comte Yvan ! répliqua Lartigues. Ce Russe doit disparaître aussi bien que Simone et que Marie...  
—Avez-vous découvert où il demeure ?  
—Rue de Rennes, chez monsieur de Gibray...  
Est-ce sûr ?  
—Oui. Je l'ai suivi jusqu'à la porte et j'ai interrogé le concierge.  
—Savez-vous quelque chose d'Albert de Gibray ?  
—Non... Je ne pouvais questionner à son sujet sans risquer de me rendre suspect.

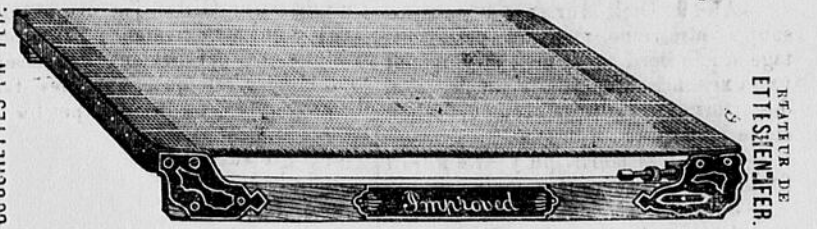
N LVII

—La chose évidente, indiscutable, c'est qu'il se trame un complot contre nous dans cette maison... reprit Maurice. Le comte Yvan aurait-il véritablement réussi, comme il se vantait de le faire, à sauver Albert de Gibray ?  
Lartigues pour seule réponse fit un geste qui signifiait :  
—Je n'en sais rien...  
—Dans tous les cas, reprit le fils d'Aimée Joubert, la situation est tellement tendue qu'il est nécessaire d'en finir tout de suite avec Simone... Le moindre retard serait dangereux et pourrait amener l'écroulement de nos projets... Il faut voir l'abbé... Le trouverons-nous chez lui ?  
—C'est plus que probable...  
—Eh bien ! allons-y...  
—Je suis prêt...  
Lartigues prit son chapeau, et envoya le muet chercher une voiture dans laquelle il s'installa près de Maurice.  
Une demi-heure plus tard ils arrivaient rue Béranget, franchissaient le seuil de l'immeuble à deux issues que

nous connaissons, et Lartigues frappait à la porte de Monsieur Martin.  
La manière dont le pseudo capitaine Van Broeck venait de frapper était un signal.  
Verdier vint ouvrir aussitôt.  
La présence de Maurice lui fit comprendre qu'il se passait quelque chose de grave.  
Il interrogea.  
Le jeune homme raconta ce qui s'était passé chez monsieur Bressolles et l'idée de ce dernier d'attacher Simone à sa fille...  
La réalisation de cette idée pouvait d'une heure à l'autre enlever Simone au pensionnat de Mme Dubief et tout compromettre.  
Verdier écouta de l'air le plus calme et, quand Maurice eut achevé son récit, il dit avec un effrayant sourire :  
—Pourvu qu'elle passe seulement la nuit prochaine à l'institution, demain matin elle ne sera plus à craindre.  
—Vous avez terminé votre travail ?  
—Oui... Hier j'ai passé la journée entière en face de mes fourneaux... Cette nuit, après deux heures de sommeil, je me suis remis à l'œuvre... Maintenant, je suis sûr de mon acide prussique, et pour en être plus sûr encore nous allons l'essayer.  
—L'essayer ? s'écria Maurice.  
—Parfaitement.  
—Et, sur qui ?  
—Vous allez voir. Attendez-moi sans impatience...  
Verdier laissa Lartigues et Maurice dans la pièce où ils les avaient reçus, les quitta, et revint au bout de quelques secondes avec un jeune chien qui lui faisait mille caresses et lui léchait les mains.  
—Voici, dit-il, le sujet sur lequel nous allons expérimenter... Cet animal, un épagneul fort joli ma foi, ayant sans doute perdu son maître, m'a suivi l'autre jour sur le boulevard, et je l'ai ramené en prévision de l'expérience.  
—Pauvre tête ! fit Maurice.  
—Inutile de le plaindre... répliqua Verdier ; si j'ai réussi, comme je le crois, il ne souffrira pas le moins du monde... Voici l'instrument, ajouta-t-il en désignant un flacon de cristal qu'il tenait à la main... Pour l'ouvrir, il suffit de presser le bouton de métal que vous voyez. Dès que le doigt quitte le ressort, il se referme hermétiquement... C'est un système ingénieux et qui ne présente aucun danger.  
Le faux abbé Méryss s'assit alors sur un fauteuil bas et appela le chien qui furetait dans la chambre.  
L'épagneul vint à lui en agitant le panache touffu de sa queue.  
Verdier le caressa, lui tint la tête immobile, lui glissa sous le museau le flacon de cristal et pressa le bouton qui mettait en mouvement la fermeture.  
A peine le doigt eut-il opéré la pesée voulue que la vapeur de l'acide prussique se dégageant vint frapper les narines de l'animal.  
Avant que la vingtième partie d'une seconde se fut écoulée, le pauvre épagneul tombait comme frappé par la foudre.  
Il était mort.  
—Eh ! bien, demanda Verdier d'un ton de triomphe modeste, croyez-vous que j'aie réussi ?  
—C'est merveilleux ! s'écria Maurice.  
—Et remarquez bien, reprit le faux abbé, que cela tue sans laisser de traces... Seulement il faut de la prudence afin de ne point s'exposer soi-même aux émanations mortelles... Le mieux est de tenir le flacon bien clos dans un étui, jusqu'au moment de s'en servir.  
Tirant alors de sa poche une sorte d'écrin de maroquin noir, il l'ouvrit, y déposa le flacon, le referma et le tendit à Maurice en lui disant :  
—Prenez...  
Maurice laissa Verdier le bras tendu.  
—Ah ! ça, mais, demanda-t-il sans prendre le flacon, c'est donc éternellement mon tour ?... Dès qu'il faut payer de sa personne c'est moi que vous choisissez !... Pourquoi moi et non pas vous ?...

Lartigues et Verdier se regardèrent avec étonnement.  
Le fils d'Aimée Joubert continua :  
—C'est vous qui avez étudié l'intérieur du pensionnat de madame Dubief... Vous savez l'un et l'autre où il faut passer pour arriver au but... Vous connaissez la chambre de Simone... C'est à vous d'en franchir le seuil et d'agir cette fois...  
—Ah ! ah ! fit Verdier d'un ton ironique. Vous avez peur !...  
—Vous savez bien que non...  
—Alors pourquoi hésitez-vous ?  
—Parce que je trouve ma part de collaboration suffisante, et que je tiens à vous voir endosser votre part de responsabilité dans l'œuvre commune...  
—Vous paraissez ne point vous souvenir qu'en venant à nous, après avoir surpris notre secret, vous vous êtes mis sans réserve à notre disposition, vous déclarant prêt à obéir à tous nos ordres.  
—Je n'oublie rien... Ma mémoire est excellente, et je crois vous l'avoir largement prouvé jusqu'à cette heure... Quand il a fallu agir au grand jour j'ai sans cesse été prêt, car je comprenais et je comprends encore que vous redoutiez la police qui vous connaît et dont vous devez, par conséquent, éviter les regards... Mais il s'agit ici d'une chose sombre, d'une exécution mystérieuse, qui s'accomplira dans le silence, dans les ténèbres, et l'un de vous peut remplir sans crainte le rôle que vous voulez me confier encore...  
—Alors, de même qu'hier vous avez refusé de nous servir en provoquant le comte Yvan, de même aujourd'hui vous refusez d'obéir ? Vous entrez en pleine révolte contre l'autorité dont je suis investi dans l'association des cinq ?  
—Je ne me révolte pas, je discute, et c'est mon droit car je n'ai jamais renoncé à l'usage de mon libre arbitre. Je constate simplement un fait et la logique est de mon côté... Pourquoi ne vous chargez-vous point de supprimer Simone ?...  
—Mais... commença Lartigues.  
—Répondez franchement, interrompit Maurice, ou alors je vous dirai que vous avez peur, comme l'abbé Méryss me le disait il y a cinq minutes...  
—Je n'ai pas à discuter, mais à commander... Je suis le chef et j'ordonne...  
—Le chef doit payer de sa personne aussi bien que le soldat...  
—Eh ! de par tous les diables, restons d'accord ! s'écria Lartigues. Allons—nous donc cesser de nous entendre au moment où le succès final est à portée de notre main !... Il existe un moyen de tout concilier...  
—Lequel ? demanda Verdier...  
—Tirons au sort...  
—Ce serait faire l'abnégation de notre droit...  
—C'est cependant la seule chose que j'accepterai... fit Maurice.  
Verdier se dérida brusquement.  
—Eh bien, soit ! répondit-il Tirons au sort... Mettons dans un chapeau nos trois noms et celui de nous dont le nom sortira le premier sera obligé de s'exécuter...  
—Faites... dit Maurice.  
Verdier écrivit les trois noms sur des carrés de papier qu'on plia et qu'on mit dans le fond du chapeau de Lartigues.  
—Tirez, reprit le faux abbé après avoir secoué le chapeau pour mêler les billets.  
Maurice, le premier, plongea sa main dans cette urne d'un nouveau genre.  
Il en ramena un papier qu'il déplia. Sur ce papier était écrit son nom.  
—Allons, fit-il, donnez-moi le flacon.  
Le diable est pour vous... J'irai cette nuit rue de la Ville-Évêque...  
Verdier lui remit l'étui de chagrin noir.  
—Maintenant, continua le fils d'Aimée Joubert, nous avons une affaire à terminer...  
—Quelle affaire ?  
—Celle du comte Yvan.  
—Celui-là est le plus embarrassant... murmura Lartigues... Comment s'y prendre pour nous en débarrasser ?...  
(A suivre)

## D. S. RICKABY,



FABRICANT DE  
Matelas Supérieurs en Fil d'Acier Tordu,  
(BREVETÉS.)

AVERTISSEMENT !

DEFIEZ-VOUS DE CES MATELAS DE QUALITÉ INFÉRIEURE QU'ON IMPORTE. Rappelez-vous que pour moins d'argent vous pouvez en acheter un de meilleure fabrication, fait de matériaux de première qualité, très-bien fini, et  
**Garanti pour le Meilleur MATELAS en FIL MÉTALLIQUE,**  
Commandes remplies promptement. PAS DE DELAI. N'en acceptez pas qui ne porte ma marque de fabrique.  
DEPARTEMENT DES MEUBLES.—Meubles de Salle et de Chambre à coucher, Buffets, Chaises en canne et perforées, Fauteuils et Chaises extensives, Chaises en jonc rond et fendu, Matelas de crin, de fibre et de laine, oreillers de plumes, etc., etc.  
DEPARTEMENT FUNÉRAIRE.—Cercoils en métal, en velours, en drap, en noyer noir, en bois de rose, etc. Réfrigérateur pour refroidir les cadavres et les maintenir froids. Corbillards et voitures de deuil de première classe. SERVICE DE JOUR ET DE NUIT,  
**306, RUE ST-JEAN, QUÉBEC.**  
2 juin 1883.—1s.

## DESINFECTANT DU PROF. BURK.

Exterminateur de la Vermine et Poudre Aromatique.  
C'est le moment de désinfecter vos demeures et d'éloigner la maladie.  
CERTIFICATS :  
Ceci est pour certifier que M. Jules C. Dorion est le seul agent à Québec pour la vente de notre Exterminateur de la vermine, connu sous le nom de *Burk's Désinfectant*.  
J. B. BURK.  
J'ai examiné avec soin la Poudre Désinfectante du Prof. Burk, et je la considère comme un article de grande utilité dans toutes les résidences.  
J. A. GRANT, M. D., Médecin de la Princesse Louise, 156, rue Elgin, Ottawa.  
Ceci est pour certifier que nous faisons usage du Désinfectant du Prof. Burk au Palais de justice et à la prison, et que nous le tenons pour le meilleur article que nous ayons jamais employé pour purifier l'atmosphère et chasser la vermine, spécialement les rats. — HON. C. ALLEYN, Shérif de Québec.

En vente chez **JULES C. DORION, Pharmacien,**  
116, rue St-Joseph, St-Roch.  
4 mai 1883.

## NOUVELLE SOCIÉTÉ.

### BEDARD & CARON,

CORDONNIERS,  
44, RUE SOUS-LE-FORT,

M. Bédard informe ses nombreux amis et le public en général qu'il s'est adjoint M. Caon comme associé et a transporté son magasin du No 295, rue St-Joseph au grand magasin populaire de M. Isaïe Boivin, RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE, où l'on trouvera comme par le passé l'assortiment le plus considérable et le plus varié de chaussures de tous genres **AUX PLUS BAS PRIX** qu'il soit possible de vendre. Il s'engage à donner entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien les honorer d'une visite.  
Les marchands de la campagne sont spécialement invités à venir voir notre assortiment et nos prix avant d'acheter ailleurs.  
Toute commande qu'on voudra bien leur confier seront exécutées avec promptitude et dans les meilleurs goûts.  
M. Bédard profite de l'occasion de cette annonce pour remercier le public du bienveillant patronage qu'il en a reçu jusqu'à ce jour et fera tous ses efforts pour continuer à le mériter pour la nouvelle société.  
9 mai 1883.—1s.

## SEL ! SEL !

A BORD DE **HUGH CANN** ou à TERRE.  
5.500 Sacs gros Sel de Liverpool.  
500 Sacs Sel fin.  
**A BAS PRIX.**  
**J. B. Renaud & Cie.**  
72 à 82, RUE ST-PAUL,  
19 mai 1883.

## SOCIÉTÉ DE Construction Permanente DE QUÉBEC.

No 23, RUE SAINT-JEAN.  
A PRETER.  
\$15,000, Termes et conditions faciles.  
A VENDRE.

UNE MAISON, rue d'Aiguillon, No 57.  
" " Richelieu, No 72.  
" " Scott, No 79.  
" " Plessis, No 11.  
" " Comitis aires, Saint-Roch.  
" " Laberge, No 10.  
" " St-George, Lévis.  
Deux terrains vacants, l'un situé rue La-tourrelle et l'autre rue St-Olivier, à bien bas prix.  
QUAIS et lots vacants, rue Champlain.  
A LOUER.  
Une maison, rue d'Aiguillon, No 57  
Un logement, rue Richelieu, No 72.  
Une maison, rue St-George, Lévis.  
J. G. GOURDEAU,  
Secrétaire.  
Québec, 1er juin 1883.  
2 juin 1883.

## Nouvelle Epicerie.

**M. ALLAIRE**  
A LE PLAISIR d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il ouvre aujourd'hui, coin des  
**Rues Grant et du Roi.**  
Un établissement d'épicerie. Il aura constamment à sa disposition du public un assortiment complet de Thé, Café, Sucre, Tabac, Cigares, Vins, Liqueurs, etc.  
F. X. ALLAIRE,  
Coin des Rues Grant et du Roi, St-Roch,  
5 mai 1883.

FRUILLON DE L'EVENEMENT 39

LES MISERABLES DE LONDRES.

PREMIERE PARTIE.

(SUITE.)

—Le fait est que le plan est superbe. —Et qu'il peut nous faire tous riches. —Ah ! fit Dick-Mur en poussant un soupir ; être riche, avoir un petit cottage sur le bord de la mer, et y mener une existence exempte de soucis, loin des attorney et des policemen, cela a été le rêve de toute ma vie. —Et tu n'as jamais pu y atteindre ? fit Thompson d'un air railleur. —Jamais. —Eh bien ! mon mélancolique ami, je puis, moi te prédire une chose. —Voyons ? —C'est que tu ne verras ton cottage qu'une fois en ce monde. —Et quand cela ? —Quand le bourreau de Tyburn te hissera à la plus haute branche de l'arbre des pendus. Dick-Mur ne répondit pas, mais maître Bill se prit à rire de la belle façon de la mine piteuse qu'il fit à cette prédiction sinistre. En ce moment, du reste, Paddy venait de quitter son poste d'observation, et avait sauté à terre non loin des trois bandits. —Voici le capitaine, dit-il en se laissant tomber au milieu du groupe. Les bandits se levèrent, et pres que aussitôt O'Chrane parut. Il avait l'air soucieux ; un pli sombre se creusait sur son front c'est à peine s'il répondit aux saluts de ses compagnons. —Qu'y a-t-il donc ? et comme te voilà soucieux ? fit observer Dick-Mur qui se rapprocha avec intérêt. —On le serait à moins, répondit brusquement le colonel. —Pourquoi cela ? O'Chrane frappa du pied avec impatience. —Vous vous rappelez, dit-il d'un ton concentré, qu'hier soir nous avons fait disparaître la petite Ketty, qui avait entendu notre conversation. —Où est le mal ? demanda maître Bill. —Le mal, répondit le colonel, c'est que nous avons agi comme des enfants et que nous avons négligé de la mettre dans l'impossibilité de revenir à la vie. —Mais le puits est profond, répartit Thompson, et il communique par un égoût avec la Tamise. —Tout cela est vrai, mes amis, et cependant il eût mieux valu faire la besogne complète. —Ce qui est différé n'est pas perdu, objecta Bill, et il est toujours temps de réparer une omission. —C'est ce que j'ai voulu faire, dit O'Chrane. —Il fallait aller au lodging house. —J'en viens. —Descendre à l'égoût. —J'y suis descendu. —Et achever la petite. —Pour l'achever, il eût fallu la trouver. —Elle n'y était plus ? —Elle avait disparu. —Il y eut un moment de silence et de stupeur. —Qui sait ! dit enfin Thompson, peut-être aura-t-elle coulé vers la Tamise, où elle se sera noyée. —C'est possible, fit O'Chrane ; mais il se peut aussi qu'elle ait été sauvée par quelqu'un. —Qui cela ? —Je n'en sais rien. —Mais, dans ce cas, il faudrait faire des recherches, hasarda Dick-Mur. —Elles sont commencées, répondit le colonel. Avant demain, toutes les maisons voisines auront été fouillées de la cave au grenier, et nous saurons à quoi nous en tenir. —Eh bien ! pourquoi es-tu sombre et inquiet ? dit encore Dick-Mur. —Ah ! pourquoi ! pourquoi ! répartit O'Chrane ; c'est que cette fille tient maintenant nos secrets entre ses mains, et que la moindre indiscretion commise par elle nous obligerait de disparaître et ruinerait infailliblement nos projets. A tout prix, il faut que nous sachions ce qu'elle est devenue. Le colonel achevait ces mots, quand

un homme parut sur l'arête du mur, et vint tomber peu après au milieu du cimetière. C'était Lupus. —Eh bien ? dirent plusieurs voix en même temps. —C'est fait, répondit Lupus. —Et l'argent ? —Je l'ai sur moi. —Alors, comptons, conclut maître Bill, qui avait l'habitude d'aborder tout de suite le côté pratique des choses. Lupus le contint du geste. —Il était essoufflé et pâle ; il venait de fournir une longue course, et une préoccupation évidente pesait sur son esprit. —Non, pas ici, dit-il en promenant autour de lui des regards inquiets ; depuis quelques minutes, à travers les rues de Saint-Gilles, j'ai cru entendre des pas qui me suivaient ; j'ai entendu des cris qui paraissaient s'adresser à moi, et ce n'est qu'à une très faible distance que l'on a dû perdre ma trace. —O te suivait ? —Je le crois. —Alors, filons. —Où allons-nous donc ? demanda Bill. —Au lodging house. —Partons ! partons ! Ils allaient s'éloigner ; mais à ce moment, un bruit de pas précipités s'entendit au dehors, et Paddy qui était monté sur le mur, fit signe à ses compagnons de s'arrêter. —Qu'y a-t-il ? demanda Falkand. —C'est lui, répondit Paddy. —Qui cela ? —Le vieux diable. —Forster ? —Lui-même. —Où va-t-il ? —Je ne sais. Il est à croire qu'il ne le sait pas bien lui-même. Il est tête nue, ses vêtements sont débrillés, et il gesticule comme s'il était fou. —Pauvre homme ! balbutia Dick-Mur. Bill s'épanouit en un rire silencieux. —Je vous conseille de le plaindre, dit-il avec enjouement. Un vieil avaré qui a laissé mourir de faim sa femme et sa fille ! Sapristi ! c'est le ciel qui le punit aujourd'hui. Paddy était descendu ; le vieillard avait disparu et les bandes s'acheminèrent avec précaution vers la lodging house où, nous les avons vus la veille. Si le lecteur le veut bien, nous les laisserons procéder au partage du butin qu'appartient Lupus, et nous nous transporterons à la maison de M. Styler où nous attend des scènes d'un autre genre. C'était à peu près à la même heure ; William travaillait à son bureau et Hélène travaillait au sien. Il y avait déjà longtemps qu'ils étaient là l'un et l'autre, sans parler, profondément absorbés par les calculs auxquels ils se livraient chacun de son côté ; et ce ne fut que vers dix heures environ que William releva enfin la tête, et qu'en tournant ses regards du côté d'Hélène, il rencontra ceux de la jeune fille fixés sur lui et crut y lire un tendre et doux intérêt. Il frissonna jusqu'au plus profond de son cœur et un voile passa devant ses yeux. Monsieur Forster, dit alors la jeune fille s'hardissant en dépit de la vive rougeur qui couvrait ses joues ; avez-vous fini vos comptes de fin de mois ? —Oui, mademoiselle, répondit le jeune comptable. Et il se leva et se rapprocha d'Hélène. Celle-ci souriait. —Il me semble que vous avez été cette fois plus long que d'habitude ? dit-elle avec bienveillance. —Oh ! je ne dis pas non, fit William ; et il y a vraiment des raisons pour cela. —Quelles raisons ? —C'est que je suis heureux aujourd'hui, mes, et que je n'ai pu me défendre de certaines distractions. —A quoi songiez-vous donc ? —A mon père. —Je comprends. —C'est demain qu'il doit venir trouver M. Styler et, chaque fois que cette pensée s'empare de mon esprit, je sens mon cœur battre avec force et j'ai des inquiétudes et des joies comme je n'en ai jamais éprouvées. —J'ai déjà fait part de cette bonne nouvelle à mon père. —Oh ! vous êtes bonne. —Il estimait beaucoup M. Patrick ; ils étaient fort liés et ce sera pour lui un grand bonheur. —William s'inclina. —Son regard rayonnait, son front

avait comme un reflet de sérénité satisfaisante. —Et puis, ajouta Hélène, après quelques secondes d'hésitation et en croisant ses bras sur sa poitrine ; savez-vous que mon père m'a appris une chose singulière ? —Quoi donc ? fit William. —Je ne sais si je dois vous dire cela. —Oh ! dites, dites ! —C'est que vous trouverez peut-être cette confidence singulière. —Je vous en prie ! —Eh bien ! il paraît que votre père et le mien sont entrés à la même époque dans le monde des affaires ; ils se voyaient souvent, ils s'aimaient et s'estimaient beaucoup, et ils avaient même formé un projet étrange. —Quel projet ? —Mon père et le vôtre s'étaient mariés à la même époque, et ils avaient juré, si le ciel leur accordait des enfants de sexe différent, de resserrer davantage, encore les liens d'amitié qui les unissaient. —Comment cela ? —Par un mariage. —Que dites-vous ? —William leva un œil tremblant sur la jeune fille qui le regardait à le rendre fou. —Mon Dieu ! mon Dieu ! balbutia-t-il éperdu. —Qu'avez-vous ? demanda ingénument Hélène. —Rien ; une idée folle, répartit William ; je pense que ces projets, tout étranges qu'ils puissent paraître, avaient cependant un semblant de raison à l'époque où ils furent formés. M. Styler était alors à l'origine de sa fortune, et il pouvait penser que son père prospérerait comme lui ; mais aujourd'hui... —Demain, M. Patrick ne sera-t-il pas réhabilité ? —Sans doute. —N'apportera-t-il pas une fortune que mon père lui abandonnera tout entière ? —Que dites-vous ? —Ce que mon père m'a affirmé lui-même. —Ah ! tenez, pourquoi me dites-vous tout cela ? —Devais-je vous le cacher ? —C'est qu'il y a là de quoi me rendre insensé ! —William !... —C'est que vous ne savez pas... —Parlez ? Le jeune homme n'était plus maître de lui : il se sentait emporté sur une pente fatale et il n'essayait plus de résister ; un voile venait de se déchirer devant ses yeux, et, maintenant, il voyait l'horizon qui s'ouvrait au loin ; mille perspectives s'ouvraient à ses regards éblouis. Il se laissa tomber à genoux devant la jeune fille : —Oh ! ne me méprisez pas, Hélène, dit-il d'une voix suppliante, laissez-moi quelques minutes encore cette illusion de croire que je ne rêve pas, que je ne suis pas fou ; si vous saviez comme j'ai souffert, comme j'ai lutté ; combien de larmes amères j'ai versées dans ma solitude et mon isolement ; laissez-moi vous dire. Si je vous offense, eh bien ! je partirai, vous ne me reverrez plus ; j'irai mourir loin de vous et vous n'attendrez plus jamais parler de moi, Hélène. —Calmez vous... (A suivre.)

DEMANDE. On demande immédiatement une fille pour faire marcher un moulin à coudre la pelletterie. S'adresser à L. G. DUGAL, 15, rue Notre-Dame, Basse-Ville. 29 mai 1883.—31 C&P.

AVIS. Au No 228, Rue et Faubourg St-Jean, Québec.

M. A. J. CARON, Fabricant et Marchand de Chaussures. En remerciant mes nombreux clients et le public en général, je sollicite le nouveau leur patronage, car je désire les informer que mon assortiment de chaussures du Printemps est au grand complet et des mieux montés et choisis qu'on puisse voir au Canada, et cela à des prix qui défient la concurrence. Car j'ai en magasin un immense assortiment de chaussures de tout genre, fait à la main, pour dames, messieurs et enfants. Le stock le plus considérable de ces marchandises est au No 228, Rue St-Jean, chez M. A. J. Caron. Les acheteurs sont priés de venir voir avant d'acheter ailleurs. Car mes prix sont très réduits, et toute commande ne laissera rien à désirer tant sous le rapport de la qualité des matériaux que pour le fini de l'ouvrage. A. J. CARON, Marchand et Fabricant de Chaussures, 228, rue et Faubourg St-Jean, Québec. 12 avril 1883.—4m

Théo. LAURENCELLE, BARBIER-TABACONISTE, En face de l'atelier de Mme de Beaumont, Photographe, No 242, rue St-Joseph, ST-ROCH, A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il tient toujours en mains un assortiment complet de PIPES, TABAC, CIGARES, SACS A TABAC. En fin tout ce qui concerne cette branche de commerce. AUSSI, Salon de barbier de première classe, coupe de cheveux à la machine et aux ciseaux, teinture, etc., etc., à des prix qui défient toute compétition. T. LAURENCELLE, Barbier-Tabacôniste 12 mai 1883.—1m.

Instrument de Musique REMIS A NEUF. E. W. JOHNSTON, ACCORDEUR DE PIANOS. 211, RUE ST-JEAN, Porte voisine de M. B. Vohl, Opticien. Pianos, Harmoniums, en un mot tous les instruments de musique sont réparés et même remis à neuf, à cet établissement. Ainsi toute famille qui aurait une commande à donner soit pour réparation ou pour accorder leur piano, etc., etc., trouvera pleine et entière satisfaction en s'adressant au sousigné. E. W. JOHNSTON, Accordeur de Pianos. 29 mai 1883.—1m

Musique ! Musique ! M. Désiré Ikemler, de Paris, éditeur de musique n'ayant fait des avantages tout-à-fait spéciaux pour moi seul, je suis en mesure de faire venir de Paris, sur réception de VINGT-CINQ CENTIMS, pour chacune, n'importe qu'elle méthode musicale, pour violon, violoncelle, flûte, clarinette, cornet-à-pistons, piano, harmonium, et POUR N'IMPORTE QUEL AUTRE instrument de musique. Ces méthodes contiennent chacune au moins 32 pages, en un grand format in-8, et sont dues à la plume des meilleurs maîtres. IMAGE :—S. Allert le Carmélite, avocat contre les fausses, 10 cts. Par la Poste, 12 cts. P. MASSON, libraire, 614, rue St-Joseph, (Près de la gare du chemin de fer du Nord, St-Roch, Québec.) 29 mai 1883.

DEMANDE. Un cultivateur d'expérience, oélibataire. Références requises. S'adresser entre 7 et 8 heures le matin et 7 et 8 heures le soir à W. VINCENT, sr. Ste-Foye, près de l'église. 22 mai 1883.

COWAN & GIGUERE, PLOMBIERS, Poseurs de gaz à vapeur, brûlantier 50, RUE GARNEAU, 50, Porte voisine du Central House, Haute-Ville, Québec. Les familles qui tiennent à être servies avec la plus grande diligence et à leur plus grande satisfaction sont invitées à donner leur commande à ce nouvel établissement. Rien ne sera épargné pour exécuter tout ouvrage que le public voudra bien leur confier. Conditions libérales, prix modérés. 21 mai 1883.—1mE. 41C.

FLEURS NATURELLES. Mme LEMIEUX, fleuriste, ayant achevé tous les plants de fleurs de la splendide serre-chaude de Mme Galbraith, préparera à demande, tous les jours de l'année, bouquets pour noces, pour anniversaires et pour toute occasion solennelle. Aussi, croix, couronnes et emblèmes allégoriques de toutes variétés, venant d'arriver de Boston. Plans de fleurs en petits pots pour garnitures de carrés, \$1 la doz, à choisir. Fruits de la saison. Une visite est sollicitée, au DEPOT DE FLEURS NATURELLES, 72, rue St-Jean, Haute-Ville. 29 mai 1883.—12m.

Servante Demandée. Une bonne servante trouvera de l'emploi immédiatement en s'adressant au No 151, rue St-Joseph, St-Roch. 30 mai 1883.—15j.

HABILLEMENTS — POUR — ENFANTS. NOUVEAU GENRE, DE PUIS \$2.25 à \$5.50. 75 Habillements "de matelot" avec chemises en flanelle blanche, etc., etc., POUR \$2.50. AUSSI, 10 doz Chemises Blanches et de couleur pour Enfants. 100 doz. Chemises en toile Blanche. 150 doz. Chemises Regatta et Oxford. PATRONES DES PLUS NOUVEAUX. Cola et Poignets (un spécialité en toile et en caoutchouc). ACHILLE P. CARON, 9, 11, 13, Rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec. N. B.—Deux tailleurs sont attachés à l'établissement. 30 mai 1883.

TRESOR — DES — NOURRICES et des MERES — DU — Dr PICAULT. C'est en effet un véritable trésor pour les mères. Procure à l'enfant malade un sommeil doux et réparateur. Au contraire des autres remèdes, il détruit les causes du mal au lieu de seulement engourdir les douleurs. Sous l'influence du Trésor des Nourrices et des Mères, des enfants maigres, scrofuleux, rachitiques, ont recouvré une santé vigoureuse. Détruit les vents, régularise les selles, arrête les vomissements et la diarrhée, facilite la poussée des dents, exempte les enfants des convulsions. LE TRESOR DES NOURRICES ne peut faire que du bien aux enfants qui en font usage. Directions complètes sur la bouteille.— Méfiez-vous des contrefaçons. En vente chez tous les pharmaciens. Préparé seulement par les propriétaires, H. Sugden, Evans & Co. Montreal. 29 mai 1883.

MM. Toussaint & Cie TOUT EN PRENANT OCCASION de remercier leurs amis et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner jusqu'à ce jour, les informons qu'ils viennent d'ouvrir leur établissement coin des Rues Saint-Jean et Saint-Eustache, FAUBOURG SAINT-JEAN, où avec un assortiment des plus complets et l'attention et la diligence la plus scrupuleuse ils espèrent mériter les faveurs du passé. 5 mai 1883.—1m.

L. N. BERTRAND & FRERE, 117, Rue St-Joseph, SAINT-ROCH. Ont l'honneur de prévenir le public et leurs amis qu'ayant acheté tout le fond de magasin de Y. Bélanger ils le vendront soit en gros ou en détail à des prix sans précédents. TOUT SERA VENDU SANS RESERVE. L'assortiment qui est considérable et très complet dans toutes les branches de ferronnerie et quincaillerie consiste en articles de tablettes en général, Peintures, Huiles, Vernis, Ustensiles de cuisine, Poêles de tout genre, (spécimens de la maison), Coutellerie, etc., etc. N'oubliez pas surtout que tout le fond est vendu sans réserve. Et que pour acheter bon marché il faut aller au No 117, rue St-Joseph, à l'enseigne de la grande pelle chez L. N. BERTRAND & FRERE, St-Roch. 14 mai 1883 J.

La tabatière du roi.

On ne s'en douterait guère, mais j'ai compté parmi mes meilleurs amis, un vrai, un pur, un sincère légitimiste.

Quand je le connus, Adolphe Choquart avait à peine quarante-deux ans. Maigre, de taille moyenne, mais bien prise, irréprochable dans sa tenue, sanglé dans son habit vert, il avait cette allure particulière qui distingue les officiers de cavalerie. Son nez long, bossu, était planté de travers; ses cheveux, noirs encore, formaient sur les tempes deux accroches-cœur symétriques; ses yeux fendus, mais bridés, ternes souvent, brillaient parfois comme des escarboucles; une grande moustache surmontait une bouche railleuse; le menton de galoche indiquait la résolution. En somme, physiologie étrange mais spirituelle et sympathique, assez semblable à celle du très illustre Don Quichotte.

Depuis la rue d'Angoulême jusqu'à la rue du Mont Blanc, tout le monde connaissait Choquart. On le montrait du doigt aux étrangers.

—Vous voyez cet élégant gentilhomme qui passe sur le boulevard en brandissant sa canne? Eh bien! c'est le célèbre Choquart, l'auteur de l'Haïssier Jovial qui a tant de succès. C'est aussi le breteur le plus réputé de notre époque; on ne pourrait pas compter le nombre de ses duels!

Pauvre Choquart! J'avais été assez astucieux pour conquérir son amitié; mais cela me coûtait cher. Il me récitait ses vers. Dieu sait ce qu'il a commis d'odes, de ballades, de chansons, de bouquets à Chloris! Sans doute des régiments de femmes avaient passé leur vie à lui tresser des couronnes de myrthes et de roses, car il chantait sa reconnaissance à tous les jolis noms du calendrier.

Au Grand Estaminet de Paris, — aujourd'hui café de Madrid, — il venait s'asseoir sur ma banquette, en ayant soin de m'acculer dans un coin pour me couper la retraite. Il plaçait son chapeau sur l'oreille gauche et le bec de sa badine à la boutonnière droite. D'une voix douce, il me débitait des strophes à Marguerite, et, naturellement, j'applaudissais. Il penchait alors son chapeau à droite en remettant le bout de sa canne dans la boutonnière gauche; puis il célébrait Marianne, Honorine, Colette, Véronique, Marie, Balbine et toute la bande des saintes du paradis. Chacune avait au moins ses quatre couplets. C'est ainsi que j'ai appris à transpirer. J'étais forcé de varier mes formules admiratives, car le poète se serait indigné d'un éloge banal. C'est encore ainsi que mon cerveau s'est peuplé de tous ces adjectifs flatteurs, élogieux, adulateurs, qui font aujourd'hui mon désespoir.

Un soir, à minuit et demi, quand on nous mit à la porte du café, Choquart parut enchanté de moi. Il y avait bien de quoi; cinq heures de torture! Me prenant sous le bras, il s'éria gaiement:

«Vive le roi! vive la France!» — Oh! pardon! mais celle-là je la connais. On la chantait quand j'étais tout petit, tout petit.

—Mais c'est de moi, riposta mon ami. C'est ma première chanson, et, j'ose le dire, elle a été connue du monde entier.

Imaginez vous, mon cher, que je fis ces couplets lorsque j'entraï dans les gardes du corps, en 1817. Mes camarades les propagèrent à la cour, et bientôt tout Paris répéta cette chanson, qui m'avait été dictée par mon profond amour pour la famille royale. Louis XVIII, un lettré, un homme de goût, entendit ces vers et voulut en connaître l'auteur.

—Vive le roi! vive la France! — Oh! pardon! mais celle-là je la connais. On la chantait quand j'étais tout petit, tout petit.

—Mais c'est de moi, riposta mon ami. C'est ma première chanson, et, j'ose le dire, elle a été connue du monde entier.

Imaginez vous, mon cher, que je fis ces couplets lorsque j'entraï dans les gardes du corps, en 1817. Mes camarades les propagèrent à la cour, et bientôt tout Paris répéta cette chanson, qui m'avait été dictée par mon profond amour pour la famille royale. Louis XVIII, un lettré, un homme de goût, entendit ces vers et voulut en connaître l'auteur.

—Mais, Sire, lui répondit-on, c'est Choquart! le garde du corps Choquart!

—Je veux le voir, dit Sa Majesté. Faites-le venir.

Dans cet entretien, nous parlâmes latin, nous citâmes Horace, et je chantai mon ode. Le roi, tout à fait ravi, m'assigna mes compliments et me fit présent de son portrait tout sur une tabatière enrichie de diamants.

La joie fut grande dans la compagnie de Gramont, car c'était un honneur pour elle. Mes compagnons le sentirent si bien qu'ils me laissèrent le portrait du roi; mais, pour

les diamants, c'était autre chose; chacun en voulait sa part. Un bijoutier du Palais-Royal me fit une tabatière en faux et me compta la différence, trois mille six cents francs, avec lesquels nous fimes de somptueuses bamboches.

A quelques jours de là, M de Sémonville, grand intendant de la cour, me pria de lui confier ma tabatière. On avait, me dit-il, besoin de portraits du Roi, et, comme Sa Majesté ne voulait pas poser, les copies seraient faites d'après l'original qui m'avait été donné.

Je remis mon cadeau en tremblant, à cause des fausses pierres, mais on ne s'aperçut de rien, et le travail achevé, on me rendit ma tabatière avec force remerciements.

Un jour, quelques jeunes folles adorables nous firent comprendre, à deux ou trois de mes amis et à moi, qu'elles visiteraient volontiers en notre compagnie les solitudes du bois de Meudon.

L'offre était attrayante, mais nous n'avions pas le sou.

—Bah! dit l'un, et ta tabatière? ce sont des pierres fausses, il est vrai, mais encore ont-elles quelque valeur. Après tout, tu ne tiens qu'au portrait du roi; conserve-le et vends le reste.

L'argument était sans réplique. Je me rendis chez le bijoutier qui, à ma grande surprise, m'offrit quatre mille francs de ma boîte.

—Monsieur Josse, vous n'êtes pas un bon orfèvre; ces diamants sont faux.

—Pardou, fit-il, d'un ton sec, je connais mon métier. Je me souviens très bien de l'imitation que je vous ai livrée, mais elle n'a rien à voir avec ce bijou nouveau.

Je sentis qu'on s'était mépris: je courus tout de suite chez M. de Sémonville pour lui raconter l'histoire. Il en rit beaucoup, puis il me dit: On avait pris votre miniature pour faire d'autres portraits, mais toutes les boîtes se ressemblent, et quand les copies ont été terminées, on vous a rendu la première venue. Ces tabatières étaient destinées à des princes allemands et, à moins que l'un d'eux ne mette son cadeau au mont-de-piété, il n'est pas probable qu'on remarque l'erreur; allez donc sans crainte.

Louis XVIII, Monsieur et Madame s'égayèrent fort de cette substitution involontaire.

Pauvre Choquart! Il avait le corps lardé de coups d'épée, et ses nombreux duels pourraient peut-être se raconter. Voici ses derniers vers que je viens de relire avec une bien réelle émotion:

Dans le voyage de la vie,  
Toujours joyeux, toujours léger,  
Mon destin jamais ne varie;  
Je n'ai pas le temps d'en changer.

N'ayant rien, — sans crainte importune,  
Je me suis donné pour emploi,  
De courir après la fortune...  
Mais... e le court plus fort que moi.

Une nuit des gredins attaquèrent Choquart et lui cassèrent les jambes. On le revit sur le boulevard, triste, infirme, se soutenant sur des béquilles. C'est peut-être comme cela que vous l'avez connu, mais ce n'était plus l'élégant gentilhomme qui me murmurait jadis ses vers à Eléonore.

ALEXANDRE POTHEY.

POT-POURRI.

On signale de Marseille qu'une nouvelle planète a été découverte à l'Observatoire de Marseille, par M. Borrelly, dans la nuit du 11 au 12 mai.

Cette planète dont l'éclat actuel est égal à celui d'une étoile de onzième grandeur, porte à 233 le nombre connu des astéroïdes compris entre Mars et Jupiter.

On vient de découvrir les restes des compagnons de Lapérouse.

En effet, M. Ferdinand de Lesseps a fait, au cours de la dernière séance de la société de géographie une communication intéressante. Il s'agit d'une lettre de l'amiral Fleuriot de Langlé, annonçant qu'un missionnaire français de Samoa, le P. Vidal, lui écrit que, le 2 octobre dernier, les restes de Langlé, compagnon de Lapérouse, et de plusieurs autres personnes de l'expédition, morts le 11 décembre 1787, ont été retrouvés.

Vous voulez jouir d'une température délicieuse, dit le Courrier du soir, allez aux "Folies-Bergères."

Là, assis sur d'excellents sièges, vous respirez dans le jardin, un air incessamment renouvelé, et rafraîchi par des fontaines jaillissantes, et vous entendrez la charmante musique de la "Kermesse," le nouveau ballet dont le succès s'affirme de plus en plus. C'est le bon temps, M. le Grand-Vicaire Trudel.

VARIÉTÉS.

Sur la plage.  
Une mère veut à tout prix faire baigner son bébé, qui se débat dans les bras du baigneur.

—Maman, j'veux pas, c'est trop mauvais, cette eau-là!

La maman, avec cette intelligence qui n'appartient qu'aux mères, prend un morceau de sucre et le jette dans "la grande tasse" en ajoutant:

—Et maintenant, te baigneras-tu? L'enfant sourit et ne fait plus la moindre résistance.

A la Cour d'assises!  
Vers la fin de son réquisitoire, un jeune substitut s'écrie avec l'accent de la plus profonde conviction:

"Qu'une femme égarée ait le droit d'assassiner son mari, de l'éventrer avec un couteau de cuisine et qu'après plongeant son bras nu et pelé dans les entrailles fumantes, elle en ait détaché le cœur pour le jeter en pâture à la voracité des poureaux affamés de la ferme, telle n'a pas été j'ose le dire, la pensée du législateur, etc, etc.

Entre Toulousains:  
—Mon cher, j'ai une cave si humide que lorsque j'en sors, je me tâte pour savoir si je ne suis pas moisi.

—Heureux mortel! Que dirais-tu si tu avais la mienne.

—Très humide aussi?  
—Ah!...  
—Tu y descends?  
—Quelquefois... Lorsque je reviens, je me râcle et je déjeune avec.

—Hé! j'ai le corps plein de champignons, bagasse!

La précaution de Joséphine:  
Madame rentre inopinément chez elle et trouve atablé dans la cuisine un superbe pompier en train de déguster une bouteille de bordeaux, cachet vert, celui de derrière les fagots.

—Qu'est-ce que cela signifie, ma fille? Vous avez l'aplomb de recevoir des soldats chez moi!

—Ah bien, elle est forte, par exemple, celle-là! Vous ne faites que me répéter de prendre garde au feu, et à cause d'une simple précaution que je prends, vous me faites des observations! Flûte alors, je vous f... mes huit jours!

Questions vitales!

Demandez le remède le plus efficace. Quelle est la chose la plus heureuse pour moi et qui apaise les irritations de nerfs et guérit toutes espèces d'affections nerveuses et rend la vigueur de la jeunesse en donnant un sommeil léger?

Tous vous répondront sans hésiter: "Un peu de houblon."

CHAPITRE I.  
Demandez un ou tous les meilleurs remèdes.

"Quel est le meilleur et le seul remède efficace pour la guérison des affections toniques et les maladies de reins et de reins et de reins, la diabète, la rétention d'urine et toutes les maladies et douleurs particulières aux femmes?"

Tous vous répondront explicitement avec emphase le "Buchu"

Demandez les mêmes remèdes.

"Quel est le remède le plus sûr pour guérison de la dyspepsie, la constipation, l'indigestion, la fièvre malarienne ou aigue?"

On vous répondra.  
Mandrake ou Dandelion.

Quand ces remèdes sont mélangés avec d'autres d'une égale valeur et avec des Amers de Houblon, il en résulte une puissance de guérison telle qu'aucun malade, aucun affaibli, aucune maladie, ne saurait y résister.

Ce remède peut être employé sans danger par la femme de la plus faible santé et par plus jeune enfant.

CHAPITRE II.  
"Malades"  
"Mourant ou près de mourir."

Depuis des années, il a été donné, dans des cas de maladies de reins, rhumes aiguës, consommation avancée et il a guéri ces maladies.

NOUVEAUTÉS de HAUT GOUT

— CHEZ —

Davidson & Horan,

No 172, RUE ST-JEAN, (en dehors).

— ET —

5, Rue de la Traverse

NOUS AVONS MAINTENANT EN MAGASIN, un assortiment de: Plumes et Fleurs nouvelles, Guipures et Franges perlées, Garnitures de Manteaux et de Robes, Dentelles de jais et ornements de chapeaux, Chapeaux de paille et autres, Monchoirs assortis pour Dames, Collets de Jersey brodés, Echarpes en mousseline gaze et soie, Guipures brodées, Plissés en dentelle et en mousseline, Dentelles fraîches, Terra Cotta, Or, Crème, Blancs et Noirs, Broché et Satin nouveaux, Parasols, Fichus en dentelle, rubans à ceinturons, Garnitures de Chapeaux.

Garnitures de Maisons.

Nous venons de recevoir 5 balles de tapisseries, de 45 cts à \$1.00.

— AUSSI —  
Un petit lot de tapis de Bruxelles, 5 lainés, que nous vendons à très bas prix. Assortiment choisi de nouveaux rideaux en dentelle et en point.

1 juin 1883.—6m.

DEMANDE.

On demande immédiatement un jeune homme comme commis au restaurant de M. CLEOPHAS ROUSSEAU, quai La-Roche, Basse-Ville.

1er juin 1883.—8jp.

TENEUR DE LIVRES.

On demande immédiatement un teneur de livres.

ACHILLE P. CARON, 9, 11, 13, rue Notre-Dame, Basse-Ville.

1 juin 1883.—8j.

VIEUX HABITS.

Les personnes qui ont des vieux habits et des meubles à vendre feront bien de s'adresser, rue St-Joseph, terrain de l'ancien cimetière, en face du No 317.

A. VARIN.

1 juin 1883.—15jp.

DEMANDE.

On demande immédiatement une jeune fille, ayant de l'expérience dans le commerce de marchandises sèches.

S'adresser à A. VEZINA, No 34 rue St-George.

28 avril 1883.—5f.

DEMANDE.

On demande immédiatement une bonne fille pour le QUEEN'S RESTAURANT, coin des rues du Palais et St-Jean, Haute-Ville.

A. POULIN, Propriétaire

31 mai 1883.

ON DEMANDE

Une servante munie de bonnes recommandations et capable de se rendre généralement utile dans une famille à la campagne où il n'y a que trois enfants, trouverait un bon engagement en s'adressant à ce bureau.

Une fille d'un certain âge serait préférée. On donnera de bons gages.

29 mai 1883.

T. St-Jean Lortie,

NOTAIRE ET AGENT GENERAL.

9, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE.

9 mai 1883.—3m.

DEMANDE.

On demande immédiatement, un apprenti relieur. S'adresser au No 28, rue Ste-Famille, Haute-Ville.

4 juin 1883.—3f.

Guérison en 9 Jours

Ceci est pour certifier que la femme sauvage arrivée dernièrement du Manitoba, m'a guérie en neuf jours d'une terrible maladie qui me faisait souffrir le martyre depuis cinq ans. C'était une espèce d'hypertrophie qui m'avait fait enfler le corps d'une manière déconcertante, et dont les médecins que j'avais consultés n'avaient pu même me soulager. La femme sauvage m'a guérie et a même fait disparaître des ulcères qui s'étaient fixés à la matrice. Je suis prête à donner toutes les informations désirables.

Mme J. SASSEVILLE, 221, rue St-Paul.

4 mai 1883.

Fabricant de MEUBLES AMEUBLEMENT DE CHAMBRES A COUCHER ET DE SALON ETC. J. F. AREL 95 Rue St-Joseph, St-Roch 95 SOFAS, Fauteuils, ETAGERES, Dressoirs, etc. Tables de Centre et de Salle à Manger

CHARLES E. ROY,

58 RUE DU PONT, ST-ROCH.

IMPORTATEUR

CUIRS FRANCAIS, ANGLAIS

— AINSI QUE —

Fournitures pour Chaussures.

— AUSSI, —

Negociant en Cuir Domestiques,

SPECIALITE DE BAUDRIER,

"CHAMPLAIN," "ROXTON",

Veau Français "Su," Lyon,

ELASTIQUE, CIRAGE, VERNIS,

FIL DE TOUTES LES SORTES, ETC.

Gros et Detail,

31 mai 1883.—3m.

A VENDRE

Cette confortable demeure située sur le chemin de Charlesbourg, à trois milles du pont Dorchester, contenant 16 acres de terre, une bonne maison d'habitation, avec granges, étable, jardin considérable et spacieuse vignoble.

Cette propriété sera vendue à des conditions faciles. Pour de plus amples informations on peut s'adresser à la maison même où à M. P. Johnston, Fort St-Jean, Québec.

GEORGE JOHNSTON.

12 mai 1883.—15f 3/4 C& E 154

CHAPEAUX

A BON MARCHÉ.

Le soussigné vient de recevoir un bon assortiment de CHAPEAUX de feutre, de soie, du dernier goût, qu'il vendra à des prix très modérés.

CHAPEAUX de 25 cts en montant pour enfants.

Une visite est sollicitée.

JAMES C. PATTERSON

27, Rue Beaud.

1er mai 1883.—24c.

Petit Manuel d'Apiculture.

LE PREMIER DU GENRE publié au Canada. Du à la plume de M. L. H. Bette-rose. Contient tout ce qu'il est nécessaire de connaître pour bien réussir dans la CULTURE DES ABELLES.

PRIX:

Un exemplaire..... \$ 0.15

Par la poste..... 0.16

La douzaine..... 1.50

Par la poste..... 1.55

Le cent..... 12.50

En vente seulement à Québec, chez

P. MASSON, libraire,

Rue St-Joseph, St-Roch

1 juin 1883.—15j.

ROMANCES NOUVELLES

"O MON PAYS"

Dediee à Madame Ibani,

Et chantée à Montréal le 31 Mars dernier.

Paroles de L. H. FÉCOTTE, musique de G. Couture, avec titre orné du buste

Mme ALBANI.

AUSSI,

"SOUVENIR DU JEUNE AGE.

Chantée par Mme ALBANI à Montréal le 31 Mars dernier.

PRIX: 10 cts; Par la maille, 11 cts.

BERNARD & ALLAIRE,

Éditeurs de Musique

6, rue de la Fabrique, Québec.

28 avril 1883.

## ANNONCES NOUVELLES.

Batterie de campagne de Québec.  
Demande.  
Ventes par le Shérif du district de Québec.  
—C. Alleyn.  
Avis.—Fyfe & Leitch.  
Désinfectant du Prof. Burk.—C. Dorion.  
Livres pour distribution de prix.—F. Desjardins & Cie  
États-vous pulmonaire.—Dr Ed Morin & Cie.  
Guérison en 9 jours.—Mme J. Sasseville.  
Demande.  
Apprenti demandé.

## Sommaire des matières.

1ÈRE PAGE.

—Feuilleton littéraire : Simone et Marie.

2ÈME PAGE.

—Les misérables de Londres, (suite).

3ÈME PAGE.

—La tabatière du roi.—Pot-pourri—Variétés.

6ÈME PAGE.

—Un prochain concile aux États-Unis  
—Les événements en Irlande—La loi du lynch.

7ÈME PAGE.

—Télégraphie Générale.

8ÈME PAGE.

—Bulletin maritime.

## QUEBEC,

MARDI, 5 JUIN 1883.

## LAVAL.

Le docteur Gaboury, de St-Martin, a accepté la candidature dans le comté de Laval contre M. Leblanc. Il a l'appui du parti libéral, dont le chef, M. Mercier, était dans le comté dimanche, de l'Étendard et de la Patrie, de M. Laflamme, de M. Bellerose et de M. Beaubien.

Les « Castors » qui criaient tant contre la coalition l'ont faite !

M. Laflamme au bras du Grand-Vicaire Trudel. C'est la fin du monde !

La politique est une drôle de chose, n'est-ce pas ?

## Mal renseigné.

Nous sommes certain que l'Électeur est très mal renseigné quand il dit que M. Vallière a été l'instrument de la compagnie du chemin du lac St-Jean en accusant, l'autre jour, le conseil de s'être laissé corrompre lors de la votation du dernier règlement.

La querelle de M. Renaud avec la compagnie a un tout autre motif que le prétendu paiement dont il se plaint, et au risque de nuire à l'entreprise et de susciter de nouveaux délais.

## BANQUE DE QUEBEC.

L'assemblée générale annuelle des directeurs de la banque de Québec a eu lieu en cette ville hier, à trois heures de l'après-midi.

Le rapport de l'année a été lu et adopté. Il appert d'après ce rapport que l'état des affaires de la banque est des plus prospères. Les parts de cette institution valent 12 pour cent de prime. Un dividende semi annuel a été payé au premier de juin.

M. James Stevenson, le caissier, mérite les félicitations des directeurs pour l'habileté qu'il déploie dans l'exécution de ses devoirs.

Tous les anciens directeurs ont été réélus. Ce sont MM. James G. Ross, William Withall, Sir N. F. Belleau, K. C. M. G., R. H. Smith, William White, John Young, G. R. Renfrew.

## La question des licences.

Nous avons déjà parlé de cette question des licences. Aujourd'hui que nous avons en mains la loi même qui a été adoptée à la dernière session du parlement fédéral, nous ferons connaître plus en détail cet acte des licences.

Les premières clauses se rapportent à la division du territoire en districts spéciaux, qui seront presque les mêmes que les circonscriptions électorales. Dans chaque district, il y aura un bureau de commissaires des licences composé, pour la province de Québec, soit du juge de la cour supérieure dans ce district, soit du juge des Sessions de la paix, soit du protonotaire, soit du registraire, puis du préfet du comté, ou du maire s'il s'agit d'une ville, et enfin d'un troisième membre nommé par l'Exécutif.

Le bureau des commissaires aura le pouvoir de nommer pour chaque district deux inspecteurs ou plus, qui seront chargés de veiller à l'exécution de la loi. Le salaire des inspecteurs seront fixés par le gouvernement fédéral.

Les licences comprendront cinq catégories : 1o. licences d'hôtels publics ; 2o. licences de restaurants ; 3o. licences de buvettes ; 4o. licences de navires et 5o. licences de gros. Toutes les licences devront être renouvelées avant le premier mai de chaque année et signées par le ministre du revenu de l'intérieur.

Les boissons vendues dans les hôtels, restaurants et buvettes, pourront être consommées sur les lieux ; mais la quantité ne devra pas dépasser une pinte.

Les buvettes seront supprimées à bord des bateaux à vapeur, soit de navigation intérieure, soit de navigation extérieure. On ne pourra vendre de boisson à bord qu'à l'heure des repas.

Le marchand de gros ne pourra pas vendre moins de deux gallons à la fois, ou de douze bouteilles d'une pinte s'il s'agit de boissons en bouteille.

Voici maintenant ce que nous trouvons par rapport aux demandes des licences :

Les demandes de certificats devront être adressées, sous forme de requête ou de pétition, au bureau des commissaires et remises à l'inspecteur en chef. Si le solliciteur est nouveau et ne possède pas de licence déjà, sa requête devra être signée par un tiers des électeurs de la subdivision électorale.

La loi est très particulière quant à ces demandes. Le nom de chaque solliciteur devra être publié dans un journal de la localité ou de la ville la plus proche, au moins quinze jours avant la réunion du bureau. On devra indiquer aussi le genre de licence demandée ainsi que l'endroit. Alors, dix électeurs ou plus pourront s'opposer à l'octroi d'une licence, en indiquant les motifs de leur opposition dans une requête qui devra être remise à l'inspecteur en chef quatre jours avant la réunion du bureau. Dans l'intervalle, l'inspecteur se renseignera, puis fera un rapport précis au bureau, devant lequel la cause pourra se plaider ensuite publiquement.

La loi exige que les hôtels licenciés renferment au moins six chambres à coucher, dans les villes, et trois, dans les campagnes, et le propriétaire d'un hôtel ou d'un restaurant licencié, devra prouver au bureau qu'il tient réellement un hôtel pour les voyageurs.

Nous avons mentionné l'autre jour le nombre de licences qui seront accordées proportionnellement à la population de chaque district. Nous répétons ces données :

Le nombre des licences d'hôtels ou de restaurants sera d'une pour chaque groupe de 250 habitants dans une ville ou un village de plus de mille âmes—pour le premier millier—et d'une pour chaque grou-

pe de 500 ensuite au-dessus de mille ; le nombre des licences de buvettes, d'une pour 400 habitants, dans une municipalité jusqu'à 1,200, et d'une pour 1,000 au-delà de ce chiffre.

Il y a une clause qui stipule que dans les endroits, où il n'y aura pas de débit de boissons autorisé, on pourra en vendre aux personnes malades ou faibles, sur présentation de certificats du médecin ou du ministre du culte.

Toutes les buvettes devront être fermées le samedi depuis sept heures du soir jusqu'au lundi matin à six heures, et les autres jours on fermera les buvettes à onze heures du soir.

Dans les hôtels on aura le droit de servir de la boisson aux voyageurs le dimanche, mais seulement pendant les repas et à table de midi à trois heures et de six heures à huit.

La vente des boissons sera complètement prohibée dans les épiceries des villes à partir du 1er mai 1890, et dans les campagnes à partir du 1er mai 1887.

Les pénalités varient de \$20 à \$50 et de 15 jours à un mois de prison pour contrevention à la loi.

Nous voyons dans une clause que, sur la demande d'un parent ou d'un intéressé, l'inspecteur des licences pourra faire défense aux débitants de servir des boissons à une personne désignée comme portée à l'ivrognerie sous peine de perdre leur licence pendant six mois.

La nouvelle loi viendra en force le 1er janvier.

## CHRONIQUE.

Voilà maintenant mon ami Tardivel qui, ne trouvant plus qui escorifier, se bat avec le fer à cheval.—Quand je dis mon ami, il ne faudrait pas prendre la chose à la lettre.—Tant qu'il s'est imaginé voir des franc-maçons, là où il n'y en a pas, on s'est contenté de hausser les épaules ou de protester ; mais lorsqu'il déclare, *ex cathedra*, bien entendu,—car il ne parle jamais autrement,—que le fer à cheval est entaché de franc-maçonnerie, on est bien en droit de se demander si le pauvre garçon n'a pas la franc-maçonnerie ou un fer à cheval sur le cerveau, tout comme certaines gens ont des araignées au plafond. Dans le prochain numéro de la *Vérité*, il va publier un mémoire, pour demander au cardinal Simeoni d'ordonner aux forgerons catholiques de fabriquer des fers carrés. Qu'importe la forme naturelle du sabot ! plus de concessions à la franc-maçonnerie ; il faut des fers carrés.

Cependant mon ami Tardivel, qui est ferré..... sur les principes, ne peut pas s'arrêter en si beau chemin.

Tenez-vous bien, messieurs les ouvriers ; vous allez être bientôt voués au feu éternel, si vous vous obstinez à vous servir du compas et de l'équerre, et si vous ne donnez pas à votre truelle la forme d'une cuiller à pot. Compas, équerre et truelle, y a-t-il quelque chose de plus maçonnique au monde ! Vite, ôtez-moi ça de là !

Pauvre fer à cheval, ton sort est bien compromis ; il paraît que l'on se servait de toi pour conjurer la *bad luck*, et c'est toi qui tombes dans la malchance !

J'ai déjà vu des fers à cheval cloués au-dessus d'une porte dans quelques maisons, mais c'est loin d'être une coutume presque générale comme le *Courrier du Canada* l'affirme. Qu'il vienne voir chez moi, il n'y trouvera pas le moindre *poney*, à moins que ce soit en demi-verre, et encore moins de fer à cheval ; mais s'il veut s'aventurer jusqu'à fouiller dans mes poches, il y trouvera quelquefois un vieux sou de cuivre que je garde là pour la chance. On ne sait pas ce qui peut arriver, un sou peut en attirer un autre, et, si

je suis aussi respectueux pour le second que pour le premier lorsqu'il vivait en hermite dans les profondeurs de mon gousset, je puis bien arriver comme ça à rasser ma pièce de cent sous. Voilà la chance.

Mais, suivant la *Vérité* et le *Courrier du Canada*, tout ça c'est une infâme superstition. Et cependant, ô inconséquence des inconséquences ! ne voilà-t-il pas le *Courrier* lui-même qui, une colonne avant les commentaires sur l'article de la *Vérité*, tombe dans la superstition, à propos du chiffre 13 ?

« A Laval, » dit-il « la présentation des candidats aura lieu le 6 juin, et la votation le 13. Nombre fatal à M. David, l'adversaire de M. LeBlanc. »

Si ce n'est pas là de la superstition, je consens à devenir assistant-réacteur de la *Vérité*.

\*\*\*

Mais revenons au fer à cheval. M. Tardivel ne trouve pas ça beau (*sabot* pour ses lecteurs.) Il est vrai qu'il s'est enfermé si souvent depuis qu'il fricotte dans le journalisme, et il continue si bien chaque semaine de s'enfermer davantage, qu'il commence à éprouver de la douleur aux pattes de derrière. S'il avait la tête moins dure, il devrait considérer la chose comme un avertissement, puis se ferrer un peu plus sur le sens commun.

Pour peu qu'il continue, il court le risque de recevoir un jour quelque part une ruade qu'il l'enverra promener les quatre fers en l'air.

La *Vérité* aurait dû s'en tenir à sa première classification concernant le fer à cheval, parmi les usages : usages plus ou moins puérils, je l'avoue, mais aussi bien inoffensifs. Soyez certain, mon cher Tardivel, qu'on n'y croit pas plus qu'il ne faut.

\*\*\*

Il y a bien d'autres usages plus ou moins courants, et plus ou moins naïfs, qui vous ont échappé, grand sabreur d'abus, rectificateur infallible des consciences, gigantesque bretteur devant le Seigneur. Et je suis sûr que vous croyez mordicus à quelques-uns d'entre eux.

Ainsi, quand vous vous frappez le coude gauche, quelque part,—ce qui ne veut pas dire que vous le levez,—vous pouvez compter sur une mauvaise nouvelle : un désabonnement à la *Vérité*.

Quand l'œil gauche vous papillote, bonne nouvelle, c'est Livernois qui vous envoie de la copie ou vous fait imprimer une affiche.

Je suis sûr que lorsque vous étiez garçon vous vous mettiez des pépins de pomme sur les tempes, pour voir si votre amante pensait à vous. Maintenant que vous êtes marié, j'espère bien que vous n'en mettez plus.

Vous avez aussi parfois placé sous votre oreiller le petit morceau de gâteau de noces qu'un ami vous avait envoyé avec ses compliments ; vous avez reposé tout doucement sur le susdit oreiller votre tête si pleine d'orages, de tempêtes, d'éclairs et d'autres choses itou, en espérant pouvoir rêver de celle qui, écartant le fiel qui emplît votre petit cœur, avait réussi à se loger dans un coin de ce muscle fort détérioré chez vous. A défaut du pain de Savoie, vous avez probablement mis le miroir quelquefois sous l'oreiller, et vous avez eu des visions fantastiques qui troublaient votre imagination pudique, par exemple, la *Vérité* au fond de son puits.

Quand vous avez commencé à publier la *Vérité*, vous avez dû chaque jour pendant quelque temps, rencontrer sur la rue, un bossu qui vous jetait la *bad luck*, et vous empêchait de trouver un imprimeur.

Je suis certain que vous ne vous rognez pas les ongles un vendredi ; si la chose vous arrivait, ils ne pousseraient pas assez vite pour vous permettre d'égratigner le prochain dans le numéro suivant de votre journal.

Vous jouez aux cartes de temps à autre, mon cher Tardivel ; et, avant de vous mettre à table, vous avez bien le

soin de regarder au plafond pour vous assurer si vous vous trouvez sur le sens des poutres, c'est-à-dire sur le bon sens. Vous devriez bien en faire autant lorsque vous vous mettez à écrire.

En souvant, tout à coup, sur le dessus de votre bol de thé nage une branche ou une feuille de hysong.—Tiens, dites-vous, de la visite ! Au sortir de table, le nez vous démange.—Allons, ajoutez-vous, je vais embrasser un fou ou une folle. Quelqu'un frappe à la porte ; on ouvre. Livernois vous tombe dans les bras en disant : *Les temps sont durs à Québec*, et vous le pressez contre votre poitrine. C'est coup double alors : la visite et... l'autre.

En ce moment là même, l'oreille droite vous chauffe. La tête basse vous dites à Livernois : On parle en mal de moi.

J'ajouterai ceci :—que l'oreille vous chauffe ou non, à ce sujet, c'est toujours la même chose.

\*\*

Voilà, mon cher Tardivel, une nomenclature qui peut vous édifier ; ce sont là autant d'usages qui peuvent aller de pair avec le fer à cheval.

Moi-même, mon cher, vous ne le croirez pas, je ne suis pas plus que vous à l'abri de ces avertissements. Dieu sait pourtant quel saint Thomas je suis !

Eh bien, vous le dirai-je, j'ai rêvé, la nuit dernière, que j'aurais aujourd'hui maille à partir avec un imbécile.

Mon rêve est effacé, mon très bon, mon très cher bon Tardivel, comme dirait Livernois.

E. REINTEMENT.

## Le 12 juin à l'Assomption.

Nous avons déjà annoncé que le cinquantième de la fondation du collège de l'Assomption sera célébré avec pompe du 12 au 15 du courant. Nous donnons aujourd'hui le programme des fêtes :

PREMIER JOUR, 12 JUIN.

8 hrs p. m. Adresse de Bienvenue—Séance dramatique et musicale—Feux d'artifice et de bengale.

SECOND JOUR, 13 JUIN.

9 hrs a. m. Messe Pontificale par Sa Grandeur Mgr Fabre. Sermon—Dîner dans les salles du Collège.

3 hrs p. m. Réunion des élèves, adresses, discours, cantate.

8 hrs p. m. Soirée dramatique et musicale—Feux d'artifice et de bengale.

TROISIÈME JOUR, 14 JUIN.

7 hrs a. m. Service pour les fondateurs, les bienfaiteurs et les anciens élèves.

9 hrs a. m. Excursion—Dîner au Bois des écoliers—Retour au Collège—Adieux.

## Conseil de St-Sauveur.

4 juin 1883.

Présents.—M. le maire et MM. les conseillers Fiset, Blouin, Boutin et Drolet.

Il est donné lecture d'une lettre d'un citoyen de la municipalité, qui requiert le conseil d'élire conformément à la loi un membre en remplacement du conseiller Vézina, qui n'a pas assisté aux séances depuis plus de trois mois et à qui l'état de sa santé ne permet plus d'y assister.

M. Fiset saisit cette occasion pour lancer quelques traits à ceux qui ont trouvé à redire à son élection par le conseil. Il dit qu'il est au-dessus de ces basses attaques dictées par l'envie. Quelle envie, docteur ? Ce n'est certainement pas celle que vous supposez, car personne n'aurait voulu être élu par les moyens que vous avez employés pour y arriver.

Quoi qu'il en soit, le docteur propose, secondé par M. Drolet, que M. Cléophas Rochette soit élu membre du conseil, en remplacement de M. Vézina.

M. Boutin demande si M. Rochette a été consulté.

Le docteur, qui a réponse à tout, et qui par son audace fait la pluie et le beau temps dans le conseil, ne se gênant nullement de couper la parole au maire et à ses collègues, le docteur répond qu'il n'est pas nécessaire que M. Rochette ait été consulté. Il en connaît d'autres qui ont été élus sans être consultés et qui ont bien accepté. M. Rochette, dont il fait l'éloge, fera de même, ou il paiera l'amende.

On entend des rires étouffés dans l'auditoire, sur lequel le docteur lance de travers un regard courroucé.

La motion est adoptée.  
Lecture de deux lettres de MM. Jos. Bergeron et Alf. Miller, qui ne peuvent accepter la charge d'office de santé



BATTERIE DE CAMPAGNE DE QUEBEC.

LES HOMMES de la batterie devront s'assembler à l'ave...

DEMANDE.

On demande immédiatement plusieurs filles pour travailler à la reliure...

ON DEMANDE.

Une deuxième cuisinière, munie de bonnes recommandations pour l'Hôtel Blanchard...

AVIS.

Nous avons le plaisir d'informer nos pratiques et le public...

Que les Affaires de notre Maison marchent comme ci-devant.

Notre assortiment est choisi et complet dans tous les départements.

Les commandes pour la confection des Robes et des Chapeaux sont remplies sous le plus bref délai.

FIFE & LEITCH, RUE LA FABRIQUE. 5 mai 1883.

Etes-vous pulmonaire?

SI OUI, FAITES USAGE DU PHOSPHOLEINE DE EAGAR. PHOSPHOLEINE DE EAGAR, et si vous êtes dans la première ou même dans la seconde phase de la maladie...

Le célèbre Dr Miller Roth grill dit "qu'une Emulsion parfaite doit ressembler au lait". L'Emulsion ou Phospholeine de Eagar est la seule préparation sur le marché qui ressemble au lait...

Cette préparation guérit aussi SCROFULA, RHUME BRONCHITE, ASTHME, AMARILLESSEMENT et toutes les maladies de consouption.

A vendre par R. McLeod et tous les droguistes.

Dépot chez le Dr Ed. Morin & Cie, 314 rue St-Jean, Québec. 4 juin 1883.

Ventes par le Sheriff du District de Québec

No 1572. La Corporation de la cité de Québec vs un propriétaire inconnu, avec bâtieses.

No 1266. La Corporation de la cité de Québec vs Lebbe. — Le reste du bail emphytéotique pour jusqu'au 1er mai 1917 du No 2481 du cadastre du quartier Champlain de la Cité de Québec avec bâtieses.

C. ALLEYN, Sheriff. Bureau du Sheriff, Québec, 4 juin 1883.

teurs Lemieux et Colin Sewell firent l'amputation de la main au-dessus du poignet. Cantin est très souffrant, mais sa vie n'est pas en danger. Il est marié et père de trois enfants.

Noyé.

Un pénible accident est arrivé à St-Alphonse du lac St-Jean, jeudi dernier. Un navigateur très estimé de l'endroit, s'est noyé dans la rivière Saguenay, à l'endroit appelé l'anse Girard.

Il s'apprêtait à charger son bateau, et s'apprêtait à revenir, quand, en apparemment, une estacade est venue le frapper, et l'a jeté à l'eau. On fut de la difficulté à détacher la chaloupe du bord; on fut même obligé de couper l'amarre qui la retenait. Le malheureux regardait, impassible, puis, se sentant faiblir, il se croisa les mains et disparut avant que le secours fut arrivé. Il n'y avait que sept pieds d'eau en cet endroit.

L'Almanach des adresses.

Le Directory de M. Cherrier, est déjà en voie de distribution. On remarquera que c'est au moins près de trois semaines plus à bonne heure que les années dernières. L'annuaire de M. Cherrier est comme à l'ordinaire un véritable trésor de renseignements.

L'impression d'un tel ouvrage n'est pas sans nécessiter de la part des éditeurs des déboursés considérables et il arrive malheureusement que certains souscripteurs négligent trop longtemps de payer le prix de leur exemplaire.

M. Cherrier a décidé cette année de ne livrer l'ouvrage aux souscripteurs que sur réception du montant fixé, et cela d'une manière invariable. On admettra que cette décision de la part de M. Cherrier n'a rien que de raisonnable.

FAITS DIVERS

Retrouvé.

Le corps de l'infortuné Kittson, de Winnipeg dont nous avons annoncé la disparition la semaine dernière, et au sujet duquel nous avons publié d'assez longs détails, dans nos faits divers, a été retrouvé à cinq milles de l'hôpital de Winnipeg. Le cadavre n'était recouvert que des vêtements de nuit du défunt, et la figure avait été en partie dévorée par un aigle, qui s'est envolée à l'approche du parti de recherche. Le défunt était le fils de M. N. W. Kittson, de cette ville.

Bagarre.

Entre midi et une heure hier il y a eu bagarre générale sur la rue des Commissaires près de la buvette "Joe Beef" à Montréal. Deux ou trois bandits du port, sans motif aucun attaquèrent un jeune homme arrivé de Toronto samedi soir. Le jeune homme alla se réfugier chez Joe Beef, ou il demanda protection. Joe Beef l'accueillit et ordonna aux assaillants qui l'avaient suivi jusqu'à la porte de se retirer.

Les bandits firent des menaces, mais finirent par s'en aller. Quelques instants après, Joe Beef ayant eu affaire à sortir, rencontra les trois individus qui l'assaillirent de la manière la plus brutale. Plusieurs matelots qu'il y avait dans la buvette volèrent au secours du plus faible; il s'en suivit une bagarre affreuse qui dura jusqu'à ce que la police vint arrêter les turbulents.

Joe Beef porte sur la figure plusieurs coupures. Deux des assaillants se nomment Daly et Dublin. Daly est un être méchant qui a déjà été deux fois au pénitencier.

Tués par les chars.

On télégraphie de Belleville, Ont. en date du 4 — Un nommé Sing-ton, gardien du phare de l'île du Passage a été tué par les chars dernièrement.

L'infortuné marchait sur le quai, à Prince Arthur's Landing, où le SS. Québec faisait escale, lors de son premier voyage de printemps. Il fit un faux pas et tomba devant un train en mouvement.

Son corps fut coupé en deux parties; il était parti de chez lui en chaloupe dès l'ouverture de la navigation, pour aller à quarante milles plus loin, à Prince Arthur's Landing, afin d'y acheter des provisions dont sa famille avait grand besoin, la longueur de l'hiver les ayant réduits à famine.

Lorsque le "Québec" passa devant l'île à son retour, le son d'une cloche se fit entendre dans le son d'une cloche se fit entendre dans le phare, et le capitaine comprit que c'était un signal de détresse.

Le vapeur fut immédiatement arrêté et une chaloupe se dirigea vers le phare. Ils y trouvèrent la femme du gardien et cinq enfants à demi-morts. Ils n'avaient pas mangé depuis cinq jours, outre qu'ils n'avaient eu pour se soutenir que de maigres rations pendant plusieurs jours auparavant. Ils avaient peine à se tenir sur leur séant. Le capitaine Moore leur laissa des provisions en abondance, mais la pauvre femme était si faible qu'il crut prudent de ne pas lui apprendre maintenant le triste sort de son mari.

Les licences.

Des licences ont été accordées hier à Pierre Dery, Alex. Fraser, F. Laliberté, E. Côté et E. Chamberland, tous hôteliers de St-Roch. Quatre autres demandes de licences pour le même quartier, ont été prises en délibéré.

Affaire Gore.—Le verdict.

L'enquête sur les causes de la mort de l'enfant Charles Gore, dont nous avons parlé dans notre précédent numéro, s'est terminée hier après-midi par un verdict d'homicide involontaire contre le frère du défunt, John Gore. Ce verdict a été motivé par la déposition de la ménagère, Johanna Ryan, veuve de Thomas Walls.

Cette femme dit qu'il y a environ trois semaines et alors que John Gore et sa femme demeuraient avec le père Gore, rue St-Real, la femme de Gore fils, Alexa Lacroix, saisit le défunt par les cheveux, le sortit de son lit et le jeta sur le plancher.

Son mari qui entrain en ce moment, donna plusieurs coups de poing à l'enfant qui s'était relevé et l'envoya rouler de nouveau sur le plancher. Il sauta alors sur lui à deux pieds. Le petit malheureux eut la force de se sauver dehors, mais le sang sortait par la bouche et par le nez.

Etant rentré dans la maison, son frère s'acharna de nouveau sur lui et lui donna un coup de pied au côté droit. Il s'affaissa et se mit à vomir. Comme il se plaignait constamment de violentes douleurs dans le côté, le père demanda le Dr Bolduc qui le soigna jusqu'à sa mort.

John Gore a été conduit à la prison pour y attendre son procès qui aura lieu au terme d'octobre de la cour criminelle. On parle d'une demande d'habeas corpus qui serait faite en sa faveur, mais il est peu probable que cette demande soit agréée.

Musical.

La musique de la batterie A jouera sur la terrasse, cette après-midi à quatre heures, les morceaux suivants:

- Pas redoublé..... 5th Régiment..... Beyer.
Valse..... Les Voltigeurs..... Godfrey
Valse..... Kr. Is. Ball Klänge..... Lumby
Pot pourri..... Les Cloches de Corneville..... Plaunette
Valse..... Flower Show..... Coote
Galop..... Amanda..... Faust

Musical.

Dimanche prochain à Saint-Joseph de Lévis, il y aura grande soirée musicale et dramatique à l'occasion de l'heureux retour d'Europe du Rév. M. Fafard, curé de la paroisse. La société Sainte-Cécile de Québec et le corps de musique de Saint-Joseph feront les frais de la musique.

Il y aura aussi une comédie. Le bateau viendra chercher les amateurs de Québec au quai Champlain, à 6 30 heures, et les ramènera après la soirée.

A ce sujet on nous prie d'informer les membres de la société Sainte-Cécile qu'il y aura répétitions mercredi et vendredi soir, à 8 heures, au lieu ordinaire. On est prié d'être ponctuel.

Offres.

Les MM Campbell de St-Hilaire ont, paraît-il, refusé \$50,000 pour la montagne de Seloel et les carrières de pierre qu'elle renferme.

Achat.

Il paraît que M. L. A. Sénécal a acheté du major de Montenach l'île aux cerfs que celui-ci habitait près de St-Charles sur le Richelieu.

Chasse à l'ours.

Mardi de la semaine dernière il a été capturé un ours d'énorme taille, aux Forges Radnor, par un chasseur émérite de l'endroit.

Les ouvriers de bord.

Les ouvriers de bord ont adopté, à leur dernière réunion, une résolution fixant le nombre d'heures de travail à huit au lieu de dix par jour. Ils ont dû mettre leur nouveau tarif en force hier matin. Il paraît que plusieurs marchands s'opposent à cette diminution, qui est en réalité une augmentation de salaire.

Accident d'arme à feu.

Plusieurs personnes du quartier Montcalm sont allées faire une promenade à St-Augustin, comté de Portneuf, dimanche. Dans l'après-midi, on s'amusa à tirer d'un fusil qu'on avait apporté. Un journalier du nom de Théodore Cantin prit à son tour l'arme qui avait été chargée outre mesure, et fit feu. Une détonation épouvantable s'ensuivit, et Cantin s'affaissa sur le sol, ayant la main gauche affreusement mutilée. Le fusil venait de faire explosion et ses débris avaient été lancés dans toutes les directions. Le frère de Cantin fut atteint à la tête par un des fragments, et depuis il est complètement sourd.

On s'empressa autour de la principale victime. La blessure était hideuse à voir; trois doigts avaient été enlevés, et le reste de la main était broyé. De retour à la ville, le blessé fut transporté à l'Hôtel-Dieu, et dans la nuit les docteurs

L'alarme fut immédiatement donnée dans la paroisse, et le maire Dorion descendit de suite à Québec avertir les autorités. Il était alors deux heures du matin. La police provinciale se montra à la hauteur de la situation. Le sergent Harpe accompagna le maire avec trois de ses hommes, et ils arrêterent les personnes suivantes:

- Jean Lortie, cultivateur, de Charlesbourg, âgé de 32 ans.
Philippe Drolet, commerçant, de St-Ambroise, âgé de 54 ans.
Thomas Savard, cultivateur, de la même paroisse, âgé de 38 ans.
Joseph Savard, cultivateur, aussi de St-Ambroise, âgé de 32 ans.

Deux des accusés ont été arrêtés au moment où ils s'en allaient avec un voyage de foire. Lortie a été arrêté dans la maison. Les accusés ont été amenés à Québec, et la police a apporté deux fusils qui ont sans doute servi à l'assaut et dont l'un était chargé.

Nous aurons sans doute de nouveaux détails à fournir à nos lecteurs demain.

INFORMATIONS.

La bénédiction du nouveau collège de Ste Thérèse aura lieu le 26 Juin, à 9 heures a. m., après l'arrivée du train de Montréal et sera suivie de la distribution des prix.

Les anciens élèves, les amis et les bienfaiteurs de l'institution, les amis de l'éducation sont respectueusement priés d'assister à cette cérémonie sans autre invitation.

Le Rév. M. Grenier, vicaire de Bécaucourt, vient d'être nommé curé de cette paroisse, en remplacement de Messire Malo, démissionnaire.

Si la Chambre des Députés en Italie, approuve l'idée de mettre à exécution les décrets émanés par Garibaldi, lorsqu'il a été dictateur, le budget contiendra tous les ans un crédit de huit cent mille livres pour indemniser les familles qui ont été ruinées par le pillage des troupes Bourbonniennes en 1849 et en 1860.

A TRAVERS LA VILLE.

Confirmation.

Mgr l'archevêque a confirmé ce matin les enfants qui ont fait leur première communion à St-Sauveur la semaine dernière.

Télégraphe d'alarme.

Le département du télégraphe d'alarme est maintenant en communication directe avec la citadelle, par l'obligeance du colonel Cotton et du capt. Drury. Une heure P. M. sera sonnée tous les jours d'après l'observatoire.

Cadavre flottant.

Le capt. Fitzgerald, du remorqueur Fairy, a trouvé flottant sur le fleuve, hier matin, vis-à-vis Sillery, le cadavre d'un inconnu qui a dû séjourner dans l'eau tout l'hiver, car le bras droit et la main gauche manquaient, et le crâne était dénudé.

Le corps a été transporté à la Morgue où il demeurera aussi longtemps que possible pour identification. Le noyé porte une camisole de laine et une chemise de flanelle grise, deux pantalons dont l'un en étoffe de Sherbrooke et celui de dessous en étoffe rougeâtre, une large ceinture de cuir et des bottes sauvages.

Une œuvre patriotique.

Qu'on n'oublie pas la magnifique représentation qui sera donnée ce soir dans la salle publique de St-Sauveur, au bénéfice de la famille De Lorimier. On en reviendra certainement le cœur joyeux et satisfait, car non-seulement on aura passé une soirée agréable, mais, on aura encore contribué à une œuvre éminemment chrétienne et patriotique.

Hyménée.

Hier matin, à la chapelle St-Louis, M. Alfred Brosnan, du service civil, conduisait à l'autel Mlle Julia Anna-Laura Légaré, fille de P. Légaré, écrivain, C. R., ancien assistant greffier du conseil législatif. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le grand-vicaire C. E. Légaré, cousin de la mariée. L'hon. J. S. C. Wartele, trésorier provincial, servait de père au marié, son neveu.

Mort subite.

Un ancien épicier du Palais, M. Amable Pelletier, est mort subitement hier après-midi, à sa résidence, à l'âge d'environ 65 ans. Il demeurerait à l'angle des rues St-Paul et Lacroix, dans la maison où son fils dont il avait été l'associé, tient aujourd'hui une épicerie. Il était secrétaire de la conférence Notre-Dame de la St-Vincent de Paul.

à laquelle ils ont été nommés à la dernière réunion. Tous deux sont employés du gouvernement fédéral et se trouvent par là même exemptés de tout tel office.

M. Boutin fait remarquer qu'on a eu tort de ne pas l'écouter, car il avait prédit ce qui arrive.

M. Fiset s'écrie qu'il le savait aussi bien que M. Boutin, mais qu'il n'y a pas pensé.

Les spectateurs donnent, à cette apostrophe, libre cours à leur hilarité. Sur motion du docteur, MM. Alfred Fiset et Alexis Barbeau, fils, sont nommés en remplacement de MM. Bergeron et Miller.

Il est donné lecture du rapport des juges de paix pour le mois de mai.

Aussi, n'oublions pas le conseil veut bien avoir la bonté de payer aux pompiers la balance (\$50) du bonus qu'il leur a été promis.

M. Boutin fait remarquer que M. Letartre, qui s'était chargé et qui avait été autorisé à acheter une pièce de bois propre à faire un séchoir pour les boyaux à incendie, n'en a rien fait encore, et que ceux-ci sont endommagés tous les jours par l'eau qui reste à l'intérieur.

Le docteur se lève tout furieux et fait un discours pour dire à M. Boutin qu'il n'avait pas besoin de faire un discours pour relever cela. M. Letartre a oublié, ajoute-t-il, c'est encore un oubli.

Et l'écho répond: encore un oubli, ce qui fait dresser l'oreille à Esculape. M. le maire donne ensuite lecture des soumissions qu'il a reçues pour les fondations en pierre, le lambrisage en brique, etc., de la station de pompes No 3, rue Franklin.

M. Geo. Ferrin demande \$11.50 de la toise pour la maçonnerie, et \$170 pour le lambrisage.

M. Isidore Perron demande \$8.00 par toise de maçonnerie et \$156 pour le lambrisage.

M. Ferdinand Marois: \$10 de la toise et \$160 pour le lambrisage.

M. P. C. Fortin fera l'ouvrage pour \$10 de la toise et \$169 pour le lambrisage.

Sur motion de MM. Drolet et Fiset, la soumission de M. Perron est acceptée comme étant la plus basse et la plus avantageuse.

On parle ensuite de la fourrière, et cela donne prétexte au docteur de faire un nouveau discours dans lequel il parle des animaux quadrupèdes et des animaux bipèdes qui, dit-il, encombrant les rues de St-Sauveur. Il connaît des citoyens qui devraient rougir de laisser ainsi leurs animaux errer dans les rues; mais dit-il pieusement, ils se rient de nous.

En ce moment, le brave docteur croit entendre une voix qui proteste et qui dit, que, quant aux animaux bipèdes, on n'en voit guère plus d'un dans les rues de St-Sauveur. Comme il n'est pas sûr toutefois d'avoir bien entendu, il ne réclame pas, et la séance est levée au milieu d'un silence sépulcral.

UNE SANGLANTE AFFAIRE

TROIS BLESSÉS.

QUATRE ARRESTATIONS

Une tragédie sanglante s'est déroulée la nuit dernière à Charlesbourg. La population de cette paroisse, qui a été mise en émoi par l'événement, s'en rappellera longtemps.

Voici les faits tels que nous les tenons d'une personne bien renseignée. Un cultivateur du nom de Lortie avait affermé une terre à un de ses cousins, Jean Lortie.

Cette année, le propriétaire de la terre l'affirma à un nommé Renaud qui vint naturellement pour en prendre possession. Mais Jean Lortie refusa positivement de l'abandonner et il demeura dans la maison, en dépit des procédures qui furent prises pour le faire décamper.

Renaud s'apercevant que son antagoniste vendait du bétail appartenant à la ferme, prit hier le parti de mettre des gardiens dans la grange, afin de protéger la propriété dont ils avaient acquis l'affermage. En conséquence, plusieurs centaines de ses amis furent placés dans une batterie dont ils laissèrent les portes ouvertes.

Dans la soirée, ils étaient à causer, lorsqu'apparurent soudain plusieurs individus à l'entrée de la batterie. Nous ignorons s'il y eut échange de paroles de part et d'autre, mais tout à coup un double éclair sillonna l'air en même temps que se faisaient entendre deux détonations. Puis ce furent des cris et des plaintes, au milieu desquels les agresseurs décampèrent.

On se procura de la lumière, et l'on constata qu'un nommé Napoléon Bédard était gravement blessé à la jambe, au côté et au bras, par du plomb de chasse. Les nommés Louis Magnan et Edouard Pageau avaient aussi reçu plusieurs grains de plomb chacun.

Un prochain concile aux États-Unis.

APPEL DE TOUS LES ARCHEVÊQUES DES ÉTATS-UNIS A ROME.

La questions irlandaise et le clergé catholique.

On télégraphie de New-York en date d'hier, le 4, ce que suit :

Le correspondant du Herald de New-York, à Rome, prétend avoir raison de croire que des lettres viennent d'être adressées par la Propagande à New-York, appelant auprès du souverain Pontife tous les archevêques des États-Unis, pour en recevoir des instructions spéciales, pour faire les préparatifs d'un concile provincial auquel devra prendre part tout l'épiscopat américain et qui aurait lieu dans le cours de l'année prochaine.

Les archevêques devront faire au Souverain Pontife un rapport de l'état des affaires religieuses et politiques aux États-Unis, surtout quant à ce qui regarde l'Irlande.

Le Concile aurait pour principal objet, celui de faire mieux connaître les rapports que doit avoir l'église des États-Unis avec le siège Pontifical ou le centre de la catholicité, Rome ; ensuite de voir à adopter certaines mesures disciplinaires d'urgence qui tendraient à rendre le mode de vie sociale et spirituelle des prêtres catholiques aux États-Unis, un peu plus austère et plus sévère qu'il ne l'est ; l'influence des institutions et des usages démocratiques de la grande république paraît avoir relâché un peu plus qu'il ne faut la conduite des membres du clergé.

Le Vatican paraît attacher une grande importance à ce concile provincial aux États-Unis. Voilà ce que dit en résumé le correspondant de Rome au Herald de New-York.

Maintenant certaines informations prises auprès des autorités ecclésiastiques dans la Cité du Cardinal McClosky ont permis de constater que l'on paraît s'attendre depuis quelque temps à l'instauration de ce conseil général, on paraît même en avoir discuté la probabilité, mais les autorités religieuses ont refusé de s'en rien dire.

Le Rév. M. McDonald, de la Cathédrale St-Patrice, prétend qu'il n'y a rien de vrai dans la nouvelle que l'on a fait circuler que Son Eminence le Cardinal McClosky aurait par proclamation expressément défendu aux membres de son clergé d'assister ou de prendre part à une manière quelconque aux assemblées de la ligue agraire.

Le Révérend John Lackin prétend que la lettre dont il a été question n'était tout simplement qu'une communication privée, et il ajoute qu'il préfère ne pas exprimer son opinion à ce sujet là. Un autre membre du clergé a refusé complètement d'en parler.

Les événements en Irlande.

LES ÉTATS-UNIS ET L'IRLANDE.

Coups de Pistolet.

MISE EN LIBERTÉ.

LIGUE AU CANADA.

Délateurs et Extradition.

Archevêque Crook, McCoan et Parnell.

LE KERRY SENTINEL.

FUITE EN AMÉRIQUE.

New-York, 4 juin.—Le Sénateur Grady, dans un discours qu'il a fait hier en présence des membres de la quatrième branche de la ligue agraire, a dit que si les Irlandais américains se mettaient à suivre de près les opérations du gouvernement de Washington, et à y prendre un intérêt tout particulier, on verrait bientôt le gouvernement agir tout autrement qu'il n'agit dans ses rapports diplomatiques avec l'Angleterre. Les Irlandais ne tarderaient pas à amener le pays à approuver leur cause et à venger l'Irlande du mal qu'on lui fit subir. Ce jour viendra où les États-Unis devront nécessairement se battre pour l'Irlande.

Pendant que Grady adressait ainsi la parole, des rires ont eu lieu à plusieurs reprises différentes à la porte de la salle. On en est venu aux mains entre amis et ennemis d'Irlande ; on a même échangé un certain nombre de coups de pistolet, et la police n'a pas jugé à propos d'intervenir. Les pochards n'ont pas été molestés.

Dublin, 4 juin.—Davitt, Healey et Quinn qui ont été condamnés au mois de février à 6 mois de détention dans la prison de Kilmalmanah, pour avoir fait des discours séditieux, ont été remis en liberté aujourd'hui.

Montréal 4.—à l'issue agraire a décidé à une réunion tenue hier d'organiser une ligue nationale au Canada, en rapport avec la ligue irlandaise, dans le but de redresser les griefs dont se plaint l'Irlande, tout en n'ayant recours qu'à des moyens légitimes et constitutionnels.

La résolution a été adoptée unanimement.

Le président, dans un discours prononcé d'un ton modéré, a repudié, au nom de la ligue de Montréal, toute tentative d'agir contrairement aux vœux du clergé.

Dublin 4.—On a découvert une conspiration de meurtre à Correckon, comté de Suir, Tipperary.

On s'attend à ce qu'un grand nombre d'arrestations vont avoir lieu.

James Carey et les autres délateurs qui ont rendu leur témoignage dans les procès pour meurtre au Parc Phoenix ont été notifiés d'avoir à indiquer les lieux en dehors de l'Irlande où ils désirent être envoyés. Carey a répondu qu'il voulait rester à Dublin. Les autorités l'ont averti qu'il ne recevrait pas la protection de la police et qu'à aucune condition on lui permettrait de demeurer en Irlande. On en conclut de là que les procédés d'extradition contre Sheridan Walsh et Tynam sont abandonnés.

Une requête au gouvernement demandant de commuer la sentence de mort contre Timothy Kelly, un des meurtriers du Parc Thvin a été signée par plusieurs jurés et même par ceux des jurés qui ont rendu le verdict.

Tipperary 4 L'archevêque en réponse à une adresse qui lui a été présentée hier a dit qu'il espérait de tout cœur avancer la cause de la liberté de son pays bien qu'il ait à encourir la haine de ceux qui désirent l'annéantissement de son pays.

Londres 4.—McCoan, membre du Parlement, dans une lettre qu'il a écrite à Parnell, l'informant qu'il abandonne le parti Parnelliste dit "qu'en sus de l'injure que lui a fait Parnell dans son affaire avec O'Kelly, la raison pour laquelle il se retire c'est que les vues et les modes d'action actuels de Parnell ne sont pas ceux auxquels il avait souscrit il y a trois ans. Je ne puis pas en conséquence continuer à demeurer dans ce parti."

Dans une lettre adressée aux Freeman's Journal il dit : "Les vues de quatre ou cinq amis de Parnell ont été poussées au-delà des limites d'une politique honnête demandant d'opérer des réformes dans la tenure des terres. Je ne puis pas, dit-il, avoir plus longtemps la moindre relation, ne fût-ce que de nom, avec le communisme et la rébellion."

Il y en a bien d'autres, dit-il, qui pensent comme moi, mais ils n'osent pas agir par crainte.

Tipperary 4.—L'archevêque Crooke a dit que pour bien des raisons, il ne pourrait recevoir de nouvelles adresses, n'être l'objet de démonstrations populaires en faisant sa visite pastorale dans son diocèse.

Dublin 4.—Dans une lettre racontant les procès de conspirations de meurtre, il est dit que Donnelly Connelly et deux autres ont été envoyés en prison pour conspiration de meurtre du constable Kavanagh.

Un nommé Lydins et cinq autres ont été envoyés en prison sous accusation de trahison et de conspiration de meurtre.

Tralee 4.—Harrington, propriétaire du journal Kerry Sentinel a été amené au banc des accusés aujourd'hui. Il a admis que l'avis demandant aux personnes qui désiraient s'unir aux "Invincibles" d'assister à l'assemblée avait été imprimé aux bureaux du journal, mais que c'était hors sa connaissance.

Dublin 4.—Il n'y a pas eu d'arrestation cette après midi.

On croit que toutes les personnes concernées dans les conspirations de meurtre se sont enfuies en Amérique.

LA LOI DU LYNCH.

OEIL POUR OEIL, DENT POUR DENT.

On télégraphie ce qui suit de Winter-set, Iowa, en date d'hier le 4 :

Vers deux heures, samedi dernier dans la nuit, soixante et quinze hommes masqués sont entrés dans la ville, ont cerné le palais de Justice.

On a commencé par se partager la surveillance de toutes les issues. A chacune d'elle on avait su mettre une garde assez forte et assez bien armée pour pouvoir faire face à toute éventualité.

Ensuite dix individus armés de piques ont enfoncé la porte d'entrée de la cour, et enfin de compte on a réussi à se rendre jusqu'à la cellule d'un prisonnier du nom d'Elijah Stiles. On l'a sommé le pistolet sur la tête d'indiquer la cellule de John Hammer, accusé d'avoir tué pour le voler un nommé Newell, il y a un an.

Stiles sentant qu'il y allait de sa propre vie n'a pas tardé à leur indiquer le chemin de la geôle du malheureux.

Rendus là on a forcé l'entrée de la cellule de Hammer qui n'attendait pas à une pareille visite ; on l'a empoigné et garrotté, conduit ensuite au pied d'un arbre dans le carré public. Là, on l'a sommé d'abord on le menaçant de la pendaison, de faire des déclarations. Comme Hammer persistait à protester de son innocence, on l'a lié à une des branches de l'arbre, et on lui a fait subir le supplice de la plus atroce des étran-gulations.

L'exécution était à peine faite que la garde arrivait sur les lieux. Craignant qu'il ne restât encore à Hammer un

dernier souffle de vie, on lui a déchargé dans le dos et à bout portant le contenu d'armes à feu chargées à balles.

On avait eu le soin de mettre ici et là des sentinelles pour empêcher la foule de venir à l'exécution.

A trois heures, les lyncheurs se sont dispersés, après avoir tiré une volée de mousqueterie.

Le shérif avait réussi à déjouer précédemment deux tentatives d'exécution contre Hammer.

La victime de cette brutale pendaison était un vaurien de la pire espèce. On a connu que la semaine dernière toute l'atrocité de son dernier meurtre. Le récit de ce lugubre drame avait soulevé contre lui toute la population.

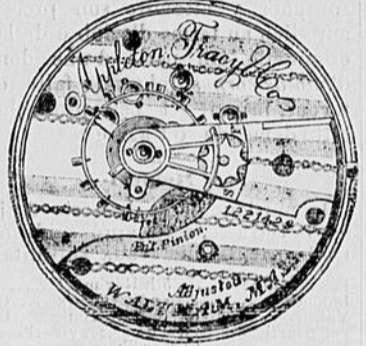
On paraît être content qu'on en ait fait justice d'une manière aussi sommaire.

UNE CARTE.

A toutes les personnes souffrant des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de faibles blessures nerveuses, de débilité, d'exercices excessifs etc., j'enverrai la recette qui les guérira SANS CHARGE EXTRA. Ce remède est à été découvert par un missionnaire de l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse ou enveloppe au Rev. JOSEPH T. ENMAN à New York, New-York city. Québec, 16 octobre 1882 — & .

Entrepot de Montres.

— DE LA — Célèbre Fabrique WALTHAM



DUQUET & CIE, 67 et 69, Rue la Fabrique H-v.

Viennent de recevoir de Paris, par le dernier steamer de la ligne Atlan,

Sept caisses d'Horloges, de luxe et d'art en Marbre. Aussi, candelabres, coupes et statuettes en bronze ; grandoles avec glaces de Venise. DE MERIDEN.

HUIT CAISSES et DEUX BOUCAUTS D'ARGENTERIE avec des dessins les plus nouveaux et les plus artistiques. C'est le plus joli et le plus riche assortiment que les amateurs et les grands connaisseurs puissent trouver dans la puissance, comprenant des articles admirables pour cadeaux de noces ou pour toute autre occasion solennelle.



Diamants, Bijoux avec pierres précieuses : Bagues, Bracelets, Médallions, Boucles d'oreilles, parures, etc., etc. dont les prix s'élèvent de DIX PIASTRES jusqu'à SEPT CENTS PIASTRES.

Horloges garde de nuit, Brevetée d'après l'INVENTION DUQUET.

Indispensable aux édifices publics, grands magasins, etc., etc.

HORLOGES ANTIQUES avec cadran en cuivre.

DUQUET & CIE, 67 et 69, rue la Fabrique, P. V. 11 mai 1883.—E. G. P. ps.

Banque Union du Bas-Canada

DIVIDENDE No. 35.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE QU'UN DIVIDENDE DE TROIS PAR CENT—3 0/100—sur le capital payé de cette Institution, a été déclaré pour le semestre courant, et que ce dividende sera payable à la Banque et à ses Succursales, le et après MARDI LE TROISIEME jour de JUILLET PROCHAIN.

Les Livres de Transport seront fermés depuis le 16 jusqu'au 30 Juin inclusivement. L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires aura lieu aux Bureaux de cette Banque dans la Cité de Québec, JEUDI, le CINQUIEME jour de JUILLET 1883. La Séance s'ouvrira à Midi. Par ordre du Bureau, P. MACLEWEN, Caissier. 20 mai 1883.—1m. 185.

NOUVELLE BONNETTERIE.

Nous venons de recevoir une nouvelle addition à notre assortiment dans ce département. Nous étalons maintenant les dernières formes en chapeaux ronds et fermés, blancs, noirs et autres nouvelles couleurs, aussi, dentelles perlées et autres garnitures de tête, etc. Quelques chapeaux garnis ronds et fermés importés comme patrons de Paris et de Londres seront vendus à de grandes réductions, aussi, une grande quantité de chapeaux de paille, 25 cts en montant.

GLOVER, FRY & CIE.

ETOFFES A ROBE S

Notre assortiment est au complet, nous avons une grande quantité de tissus et genres nouveaux dans des nuances nouvelles,

Teils que Biot électrique, Fraises, Robes en Cachemire bordés et autres.

Costumes en drap zéphir et unis et carreaux.

Satinés unis et de fantaisie. Nous appelons surtout votre attention sur un lot d'étoffe nouvelles pour robes, depuis 11 cts en montant.

Glover Fry & Cie. 17 mai 1883.—C. & .

COMPAGNIE DE NAVIGATION DU

RICHELIEU ET D'ONTARIO.

Ligne de la Maille Royale entre Québec et Montréal, Toronto et Hamilton.

Les magnifiques bateaux qui composent cette ligne de première classe sont QUEBEC et MONTREAL.

Le QUEBEC, en fer, Capt. Nelson, laissera le quai Napoléon les Mardis, Jendis et Samedis à 5 heures P. M.

Le MONTREAL, en fer, Capt. Roy, les Lundis, Mercredis et Vendredis à 5 heures P. M., arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel et arrivant de bonne heure le matin.

ENTRE MONTREAL et HAMILTON

Le CORSICAN, CORINTHAN, PASSPORT et ALGERIAN

Un de quels laissera les Mardis, Jendis et Samedis, le Bassin du Canal à NEUF heures, et Lachine, à l'arrivée du Train laissant la Station Bonaventure à Midi pour Hamilton, et les Ports intermédiaires se raccordant directement à Prescott et Brockville avec les chemins de fer pour Ottawa et Kempville, Perth, Arnprior, etc., et

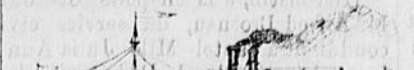
TORONTO et HAMILTON

Avec des chemins de fer pour Collingwood, Sault Ste-Marie, Duluth, Détroit, Chicago, Milwaukee, Baie Verte, St-Paul, Fort Garry, et avec le Steamer pour les Chutes Niagara, Buffalo, Cleveland, Toledo, Cincinnati, etc.

On peut se procurer des Billets et des Cabines chez R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis et au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon.

A. DESFORGES, Agent. 14 mai 1883.—6m.—C. & E.

La Compagnie de Navigation à Vapeur du St-Laurent.

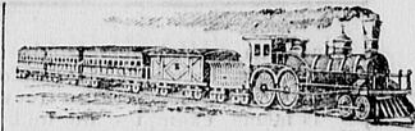


Le Vapeur "SAGUENAY"

CAPT. M. LECOERS,

JUSQU'A nouvel avis, partira du quai St-André, les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 A. M. pour Ch.-Montreal et la Baie des Ha! Ha! faisant escale à la Baie St-Paul, Ile aux Cordons, les Aboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac et L'Anse St-Jean, en allant et revenant.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie, quai St-André. A. GABOURY, Secrétaire. 25 mai 1883.—C. & E.—6m. 177.



Chemin de fer du Nord.

A PARTIR DE LUNDI, LE 25 SEPTEMBRE 1882

Les trains circuleront comme suit

Table with columns: Départ de Hochelaga pour Québec, Arrivée à Québec, Départ de Québec pour Hochelaga, Arrivée à Hochelaga, Départ de Hochelaga pour St-Félix de Valois, Arrivée à St-Félix de Valois, Départ de St-Félix de Valois pour Hochelaga, Arrivée à Hochelaga. Rows include times for Mixed, Mail, and Express services.

Les convois partent de la station de M. E. End 10 minutes plus tard que d'Hochelaga. Tous les Trains de Passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars Dortoirs pour la nuit.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 hrs. p. m.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal.

En connection avec le chemin de fer du Pacifique Canadien pour et venant d'Ottawa BUREAU GÉNÉRAL : 13, Place d'Armes.

BUREAU POUR LA VENTE DES BILLETS 13, Place d'Armes, 202, rue St-Jacques Montréal

Vis-à-vis l'Hôtel St-Louis, Québec. Ottawa, Chemin de fer du Pacifique Canadien.

A. DAVIS, Surintendant-Général. 26 sept 1882

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1882 Arrangements d'hiver. 1883

Le et après LUNDI, le 4 DECEMBRE, les trains marcheront tous les jours (les dimanches excepté) comme suit :

LAISSERONT POINTE LEVIS. Heures du Ch. de fer. Heures de Québec.

Express pour Halifax et St-Jean... 8.10 A. M. 7.55 A. M. Train d'accommodation et de la maille... 11.20 " 11.05 "

Fret... 7.00 P. M. 6.45 P. M. ARRIVERONT A LA POINTE LEVIS Heures du Ch. de fer. Heures de Québec.

Express de Halifax et St-Jean... 8.20 P. M. 8.05 P. M. Train d'accommodation et de la maille... 2.15 " 2.00 "

Fret... 5.25 A. M. 5.10 " Les trains pour Halifax et St-Jean se rendront à leur destination le dimanche, tandis que ceux de Halifax et St-Jean arrêteront à Campbellton.

Les chars Pullman laissant Pointe Lévis les Mardis, Jendis et Samedis se rendront à Halifax et ceux partant les Lundis, Mercredis et Vendredis à St-Jean.

D. POTTINGER, Surintendant-général

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 29 nov 1882 } 3 départs 1882.

Chemin de fer de Québec et du lac St-Jean

Les trains de Fret et à Passagers circuleront tous les jours (excepté les dimanches) comme suit :

LAISSERA QUEBEC (Station du Palais).

5.30 p. m. Train de la Maille pour St-Raymond, arrivant à 8.45 p. m.

LAISSERA ST-RAYMOND.

5.40 a. m. Train de la Maille pour Québec, arrivant à 8.55 a. m.

Les trains arrêteront à la Petite Rivière, Au cienn-Lorette, St-Ambrose, Station de Valcartier, St-Gabriel, Ste Catherine, Lac St-Joseph, Lac Sergent et Bourg-Louis.

Les convois marchent sur l'heure de Montréal.

Les trains se rencontrent à St-Ambrose avec les omnibus allant au village Indien de Lorette et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins.

Billets de retour les samedis au taux du billet de première classe.

Le Fret reçu après 4.30 P. M. ne sera pas expédié avant le lendemain.

J. G. SCOTT, Sec. et Administrateur, Chambre de Commerce.

LEVE & ALDEN, Agents des Billets. 1er Juin 1883.

Telegraphie Generale.

Bonapartistes et l'Ex-Impératrice.

Gladstone et le Duc d'Albany.

L. ALABAMA.

NIHILISTES EN RUSSIE.

LA CHINE ET LA FRANCE.

CANAL DE SUEZ.

TRAITE DE COMMERCE.

DUEL PROPOSE.

TRAITÉ DE PAIX.

STATUE DE GARIBALDI.

ANGLETERRE.

Londres, 4.—Le prince Napoléon et son fils étaient présents et assistaient au service anniversaire, à Chislehurst, du prince impérial. Ceci est considéré comme un acte de réconciliation entre les Bonapartistes résidant en France et l'Ex-Impératrice.

Le comte Wistmorth est mort. A la Chambre des Communes aujourd'hui Gladstone a refusé de répondre à la question qu'on lui posait à savoir si les services du Duc d'Albany d'agir comme gouverneur général du Canada avaient été refusés.

Le gouvernement, dit-il connaît le désir du duc de travailler pour la Couronne et son pays. Cette bonne volonté fait le plus grand honneur au Duc.

Kerwood a demandé si le gouvernement considérait que l'enregistrement de la nouvelle réclamation faite à Washington au sujet de l'Alabama est une violation de la conférence de Genève. Fism a répondu que c'était l'intention du gouvernement de s'occuper de cette affaire.

A la Chambre des Communes aujourd'hui, Fitz Maurice, secrétaire des affaires étrangères, a dit que les commandants des vaisseaux de guerre dans les eaux du Madagascar avaient reçu instructions de se saisir des moyens nécessaires à prendre pour protéger la vie et les propriétés des sujets anglais au Madagascar.

Londres, 4.—Le Pall Mall Gazette publie une partie de la lettre du nihiliste russe Stehniak et dans laquelle il déclare qu'une société étendue de nihilistes existe dans l'armée russe. Elle est composée d'officiers, y compris de nombreux colonels.

En parlant du repos actuel des Nihilistes, il dit que ce serait une folie d'essayer de se révolter quand l'ennemi est trop sur ses gardes. Essayer d'assassiner le Czar peut donner lieu à une révolte ou à un coup d'Etat; mais par elle-même une semblable tentative n'a plus d'importance.

Londres, 4.—Un correspondant à Shanghai, dans une dépêche du 4 juin, dit qu'il est en position d'affirmer sous la plus haute autorité que Li Hung Chang, premier ministre en Chine et commandant des troupes dans les provinces adjacentes au Tonquin, a déclaré qu'à moins que la France ne reconnaisse les droits de la Chine au sujet de Annam, la Chine est résolue à combattre.

FRANCE.

Paris, 4.—Le général de Wimpffen, de l'armée française, publie une lettre disant que le but du dernier voyage de Von Moltke était d'étudier quel est le meilleur moyen de faire invasion dans le sud de la France.

Le prétendu duel qui aurait eu lieu hier entre George de Cassagnac et un sergent major, et dans lequel Cassagnac aurait été blessé, est un canard. En essayant d'embraser le feu qui s'était déclaré dans un magasin de produits chimiques, un homme de la brigade du feu a été tué et 10 autres ont été blessés sérieusement.

A la réunion de la Compagnie du Canal de Suez aujourd'hui la proposition faite par De Lesseps d'examiner le projet de construire un second canal à travers l'isthme de Suez a été adoptée à l'unanimité.

De Lesseps a assuré les directeurs anglais qu'un généreux concours leur serait donné et qu'un second canal serait construit.

De Lesseps a dit qu'on fait actuellement des travaux au coût de trente millions de francs et qui suffiront pour un trafic de 10,000,000 de tonnes chaque année.

Si, il y a un an, on avait osé d'entreprendre la construction d'un nouveau canal, il était possible de le construire dans les limites territoriales des possessions anglaises. Mais on peut faire l'ouvrage plus rapidement et avec beaucoup plus d'avantages en obtenant du gouvernement Egyptien de nouvelles concessions. Les négociations pour obtenir de l'aide de l'Angleterre à cette fin ne font heureusement.

ALLEMAGNE.

Berlin, 4.—Le Bundesrath s'est prononcé contre le monnayage de l'argent à raison de 15 pour.

Au Reichstag aujourd'hui on a adopté la convention au sujet des droits d'auteur avec la France et le traité de commerce avec l'Italie.

Un comité de Progressistes et de libéraux vient de se former en vue de bâtir un monument à la mémoire de Hermann Schultz fondateur des sociétés amicales. La célèbre brasserie de Tivoli a été détruite par le feu aujourd'hui.

Les chefs du parti tory au Reichstag sont à délibérer depuis mardi pour savoir si le fils de Herr Von Kleist Retzon chef conservateur bien connu devrait envoyer un cartel à Herr Rechter pour les remarques piquantes que ce dernier a faites au Reichstag sur Von Kleist Retzon, son âge et son intelligence.

Rechter a écrit à un ami une lettre dans laquelle il tourne les quolibets en ridicule et les considère comme barbares. Il espère dit-il aussi que si aucun tory désire faire la lutte en dehors de la chambre la loi le protégera.

RUSSIE.

St-Petersbourg, 4.—L'enquête qui a eu lieu au sujet des derniers troubles démontre que ces troubles ont été fomentés par les nihilistes.

Un nouveau journal nihiliste, 'La volonté du peuple,' vient de paraître.

PORTUGAL.

Madrid 4.—Un télégramme officiel a été reçu ici disant que le dernier obstacle à la conclusion du traité de paix entre l'Espagne et le Chili avait été enlevé.

Le ministre des affaires étrangères a fait connaître au Sénat qu'il croyait que le traité serait signé de suite et que les conditions de ce traité seraient signées de suite et que les conditions de ce traité étaient honorables pour ces deux pays.

ITALIE.

Rome 4.—La statue de Garibaldi a été découverte à Caprea, hier, en présence de toute la famille Garibaldi.

ETATS-UNIS.

UN CYCLONE.

150 maisons renversées. Grenville, Texas, 4.—150 maisons ont été renversées par le cyclone qui est passé ici hier après-midi. Plusieurs personnes ont été tuées.

Montgomery, 4.—Le cyclone qui a passé ici dimanche après-midi a renversé les maisons sur 8 ou 10 plantations, a tué un nègre en a blessé plusieurs autres et causé de très grands dommages à la propriété.

Griffith, Texas, 4.—Le cyclone a agi avec une force vraiment extraordinaire. Un nègre a été tué et un grand nombre d'autres personnes ont été blessées. La partie Nord de la gare du chemin de fer du Missouri et Pacifique a été emportée.

Les églises Methodist et des nègres ont été renversées. Les églises presbytériennes et baptistes ont été endommagées.

Les pertes causées aux propriétés par le cyclone s'élèvent à \$300,000.

Infraction au règlement.

Jersey City, 4.—La nouvelle loi qui ordonne la fermeture de tous les restaurants et auberges le dimanche est d'une sévérité draconienne. On a cependant trouvé moyen d'en éluder les dispositions, par des postes à la dérobée. Ainsi il y avait hier, dans les rues, le même nombre d'hommes ivres que de coutume. Il n'y a cependant pas eu d'arrestations d'aubergistes.

Le pont de Brooklyn.

New-York 4.—Hier encore, des blocs qui heureusement n'ont pas eu de conséquences graves ont eu lieu à plusieurs reprises différentes sur le pont de Brooklyn.

On a constaté que les rampes de réparation nuisaient beaucoup à la circulation, et on a fini par ouvrir aux piétons l'une des plateformes réservées aux voitures, afin de leur donner un peu plus d'espace.

New York 4.—L'enquête est commencée aujourd'hui au sujet des victimes de la catastrophe du Pont de Brooklyn.

Nouvelle institution.

Chicago 4.—Le professeur Elisha Gray, Electrographe et inventeur, a l'intention de fonder ici un collège où l'on enseignera que l'électricité, et ses diverses applications.

Mécontentement.

Youngstown, Ohio, 4.—Grande indignation ici parmi les fabricants de fer de la Vallée Mahoning. A cause de la conduite injuste des fabricants de fer de Pittsburg qui leur avait assuré qu'ils ne se rendraient pas aux exigences de l'association des ouvriers en ferronnerie. Ils prétendent avoir été grossièrement trompés. Ce mécontentement menace d'amener une rupture dans l'association des fabricants de fer de l'Ouest. On s'attend à un certain nombre de grèves ruineuses et à quelque crise désastreuse dans le commerce du fer, dans l'Ouest.

Chicago, 4.—Mille conducteurs de la

compagnie à câble des chars urbains se sont mis en grève, grâce à une réduction de gages. On a fait mener quelques uns des chars par de nouveaux hommes.

MONTREAL.

Décès.

Montréal, 4.—M. William B. Simpson, ancien percepteur des douanes en cette ville, est mort hier à Côteau Landing, à l'âge de 65 ans. Il a été dans le service des douanes pendant 42 ans, et il n'avait été mis à la retraite que depuis un an.

Journaliers de bord.

Les ouvriers de bord ont adopté ici une résolution priant les membres de cette société d'exiger un salaire plus élevé.

Brûlée.

Une jeune fille nommée McKenn et qui vivait avec ses parents sur la rue Dorchester fut cherchée de l'acide carbolique pour se guérir du mal de dents. En voulant en faire usage, elle s'est tellement brûlée la bouche qu'on ne la croit pas encore hors de danger.

Une demoiselle.

La splendide maison que M. Stephens président de la compagnie du chemin de fer du Pacifique, se fait construire ici est sur le point d'être terminée.

Cette maison est construite sur le plan de celle du millionnaire Vanderbilt sur la cinquième avenue à New-York.

Elle coûtera plus d'un million de piastres une fois terminée.

Une ramure.

On dit que la société Postale Française est sur le point de retirer ses steamers de la route du Brésil. Elle prétend qu'elle ne rencontre pas ses dépenses.

M. Bentley, consul général du Brésil et en même temps agent de la compagnie est actuellement en Angleterre, en vue d'y former une nouvelle compagnie qui voudra bien accepter le subside du gouvernement.

Agriculture.

Ce que seront les prochaines récoltes serait difficile à dire. Cependant d'après des rapports reçus de plusieurs parties du pays, les apparences ne sont pas des plus encourageantes.

Les travaux de fermes sont en général, très peu avancés. Il n'y a environ qu'un tiers ou la moitié au plus des travaux ordinaires de semences de faits.

Les eaux en trop grande abondance couvrent les terres et empêchent de semer le grain.

D'un autre côté les prairies sont belles et verdoyantes. La récolte du foin, d'après toutes les apparences sera abondante.

Le grain qu'on a semé de bonne heure et qui commence à sortir du sol a une bonne apparence.

Mgr Fabre.

La santé de Mgr Fabre est complètement rétablie. Sa Grandeur est maintenant en état de continuer ses travaux apostoliques.

Un fuyard.

Un nommé John Hamilton venant de Boston et qui avait déjà été arrêté pour bigamie, a été arrêté de nouveau pour vol de marchandises. Comme on le conduisait en prison, il s'est échappé des mains de la police. Cette dernière a dû courir longtemps après lui pour l'arrêter. Finalement elle parvint à l'empoigner parce qu'il tomba dans un trou de boue.

OTTAWA.

Le Commerce de bois.

Ottawa, 4.—Une quantité considérable de bois carré est échoué dans les tribunes du haut de l'Ottawa, et on pense maintenant qu'on ne pourra pas amener sur le marché plus de soixante et quinze par cent du bois que l'on a fait dans le cours de la dernière saison.

L'exploitation de phosphate.

L'exploitation des mines de phosphate marche rondement dans le comté d'Ottawa, mais les ouvriers sont très rares, en conséquence le prix de la main d'œuvre a considérablement augmenté.

Mort subite.

Ottawa, 4.—M. John Stock, ancien résident du comté de Renfrew, est mort subitement samedi. On croit que la cause de cette mort est l'apoplexie.

Pompe à incendie.

Pembroke doit avoir sa nouvelle pompe à incendie Ronald dans le cours de la semaine. Le fabricant soumettra cette pompe avant de la livrer à la corporation. Cette pompe coûtera \$3,500.

TORONTO.

Immigration.

Toronto, 4.—Pendant le mois de mai, il est arrivé à Toronto 5,196 immigrants; sur ce nombre 3,899 se sont fixés dans la province d'Ontario.

Incendie.

Toronto, 4.—Un jeune homme nommé Lindsay, fils d'une respectable famille, a été arrêté cet après-midi sous accusation d'incendie. On le suppose l'auteur d'un incendie qui a eu lieu la nuit dernière.

Assaut indécent.

Un homme à la mine respectable, nommé Donald McDonald, a été arrêté cet après-midi, sous accusation d'avoir

essayé de commettre un assaut indécent sur une jeune fille de onze ans.

Deux monstres.

Une vieille femme nommée McAdam est morte en prison ici il y a quelques temps. Son mari et son fils se trouvaient aussi en prison. Ce dernier avait changé son nom et disait s'appeler Carr. On vint l'avertir que sa mère était mourante et on lui demanda s'il désirait la voir avant qu'elle rendit le dernier soupir. "Laissez-la mourir, répondit-il, et allez au diable."

HALIFAX.

Le ministre des chemins de fer.

Halifax, 4.—Sir Charles Tupper est ici et part ce soir pour Cumberland.

A caution.

Deux individus nommés McDonald et Hughes, envoyés en prison sous accusation d'homicide d'un nommé Kennedy ont été mis en liberté aujourd'hui en fournissant tous deux des cautions au montant de \$3,500.

ST-JEAN, N. B.

Enquête.

St-Jean 4.—Le coroner Rigby a tenu une enquête cette après-midi sur le corps d'une dame Stephens qui avait été trouvée morte dans sa maison.

Le résultat de l'enquête a été que la mort avait été produite par les causes naturelles.

Voitures à Vendre.

Une belle voiture de famille à 2 sièges et ouverte. Aussi, un buggy couvert Très bonnes conditions. S'adresser chez

WILBROD BERTRAND, Coin des rues St-Georges et Côte Ste-Geneviève. 17 mai 1883.



CORPORATION DE QUÉBEC.

HOTTE-DE-VILLE.

Québec, 1er juin 1883.

Avis public est par le présent donné que des soumissions écrites adressées au sous-voign pour tous les stations centrale, No 2 et No 3 seront reçues de ce jour d'hui jusqu'à lundi le 11 courant à 4 heures p. m. au Bureau du Chef du département du feu, où toute information requise sera donnée de 9 a. m. à 4 h. p. m. chaque jour.

La Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions. Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat et fournira à la Corporation une copie certifiée du dit contrat.

PHILIPPE DORVAL, Chef du département.

SOUSSIONS

Pour approvisionnement de la Prison du district de Québec et du Palais de Justice.

DES SOUMISSIONS seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, le DIX-HUITIEME jour de JUIN courant, à QUATRE heures de l'après-midi, pour fournir les articles mentionnés plus bas, à la prison commune de ce district, pendant une année, depuis le PREMIER JUILLET prochain jusqu'au TRENTIEME jour de juin 1884, savoir:

- 10 Le meilleur pain bis, cuit la veille, livré tous les jours en pains de trois livres.
- 20 Erable par corde, de trois pieds de longueur, mesure française, coupée l'hiver dernier, devant être livrée et pilée dans la cour de la prison.
- 30 Paille d'avoine par cent bottes.
- 40 Chaux fraîche non cuite, par charge de 10 muids.
- 50 Graue, par baril, à tant par 100 lbs.
- 60 Orge potagère, par baril, à tant par 100 lbs.
- 70 Les meilleurs balais montés en fil de fer, à tant la douzaine.
- 80 50 tonnes charbon LaKawan authentique américain et pesé aux échantillons des départemens. Le tout devant être livré à la prison tel que requis et sujet à approbation.
- 90 Aussi, requis pour le Palais de Justice de Québec et devant être livré entre le 1er juillet et le 1er septembre prochain, 70 cordes d'érable, tel que mentionné ci-dessus, et 15 cordes d'épicéa de trois pieds et fendue par quartiers.
- 100 100 cordons de charbon dit Stern Coal supérieur d'Ecosse, passé au tamis devant être livré dans les hangars du palais de Justice et
- 110 30 tonnes de charbon américain de Lehigh Egg Size, pesé aux échantillons des départemens.

Les soumissions devront être faites sur des blancs que l'on peut se procurer à ce bureau, et devront contenir les signatures de deux propriétaires, comme garantie de l'exécution des contrats.

Les soumissions pour chaque item seront considérées comme soumissions distinctes et séparées et le Sheriff ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

C. ALLEYN, Sheriff.

Bureau du Sheriff, Québec, 1er juin 1883. } 2 juin 1883.—67-2-4-6-9-11-14.

Corporation de Québec.

HOTEL-DE-VILLE.

Québec, 4 juin 1883.

A une séance spéciale du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue VENDREDI, le 4e jour de mai 1883, le Règlement suivant a été lu une première fois, savoir:

Règlement pour définir les devoirs de l'Auditeur de la Cité.

(Rédigé en Langue Anglaise)

1. L'Auditeur de la cité, obtiendra du Greffier de la cité un état certifié des appropriations annuelles aussitôt qu'elles auront été adoptées par le Conseil chaque année, et il placera ensuite au crédit, dans un journal qui sera appelé "Journal des appropriations" les divers montants ainsi appropriés et tous mandats émanés seront transmis contre chaque compte dans le dit journal lorsqu'il aura été approuvé par les divers comités.

2. Tous les comptes seront présentés à l'Auditeur pour examen, et si trouvés corrects, signés par lui et transmis au comité sous le contrôle duquel les dettes ont été encourues, afin d'être certifiés par tel comité, avec un rapport constant en vertu de quelle autorité ou par l'ordre de qui chaque dette a été encourue après quoi seulement ils seront présentés au comité des Finances pour être autorisés à être payés. S'il se trouve une erreur dans aucun compte envoyé à l'Auditeur, il sera transmis au comité à qui il appartient, avec une explication ou mémoire démontrant les particularités des erreurs dans le dit compte.

3. L'Auditeur ne certifiera pas pour être payé aucun compte pour un objet non pourvu par les appropriations annuelles ou dont le montant excédera telle appropriation.

4. Il sera du devoir de l'Auditeur d'aider et d'examiner, dans le cours du progrès de son travail de l'année courante, les livres et comptes de tous les départemens de la Corporation et de la Cour du Recorder, et rapporter toute irrégularité qui pourrait s'y trouver au Trésorier, afin qu'il puisse y remédier.

5. A la fin de chaque mois et plus souvent s'il le faut, l'Auditeur préparera et soumettra au comité des finances, par l'entremise du Trésorier, un état du montant dépensé par chaque comité et le balance de son appropriation à son crédit, et il rapportera aussi au comité des finances, par la même voie, le temps en temps, toute information touchant son département, qu'il sera nécessaire de soumettre à sa considération.

6. L'Auditeur, quand il en sera requis, fournira au Maire, aux comités, ou au Trésorier, tout extrait des livres, documents, comptes, records, ou pièces justificatives dans son bureau, ou toute information en rapport de ce qui concerne le dit bureau ou le revenu de la cité, et il permettra en tout temps, au Maire, à tout membre du Conseil, au Greffier de la Cité, au Trésorier de la Cité, ou tout autre officier intéressé, d'examiner les livres, papiers ou documents dans son bureau.

7. Dans l'exercice de ses devoirs l'Auditeur aura le droit d'obtenir par l'entremise du Trésorier l'aide d'aucun officier de la Corporation soit pour collationner les livres ou faire des états.

8. L'Auditeur aura droit à des copies certifiées de tous les contrats pour sa gouverne et son information dans l'audition des comptes.

9. L'Auditeur rendra aucun autre service ou s'acquittera de tout autre devoir que le conseil de la Cité ou le comité des finances pourrait lui demander de temps en temps.

10. Une fois par mois au moins le maire ou le président du comité des finances, ou le dit comité feront vérifier par l'Auditeur les deniers des mains du Trésorier.

11. L'Auditeur veillera à ce que les cautionnements de tous les officiers de la corporation qui sont obligés d'en donner, soient maintenus en force.

AVIS PUBLIC.

Est par le présent donné que, conformément à la 30e clause de l'acte passé dans le 29e année du règne de Sa Majesté, chap. 57, et intitulé: "Acte pour amender et refondre les dispositions contenues dans les actes et ordonnances concernant l'incorporation de la Cité de Québec," telle qu'amendée par la 11e section de l'acte 31 Vic. ch. 33, le règlement ci-dessus sera lu une deuxième fois VENDREDI, le huitième jour de juin, 1883.

L. J. CANNON, Greffier de la Cité.

4 juin 1883.

Louis Champeau NOUVEAU MAGASIN De MERCERIE 42 Rue la Fabrique, H. V.

Mouchoirs et Foulards en soie, Chemises blanches, régattas, batiste française, Collets, Cravates, Bretelles en soie de toutes variétés, Camisoles et Caleçons en soie, cachemire, mérino, balbrigan et coton, Chaussettes en soie, cachemire, mérino, balbrigan et coton, Gants de toute variété, etc., etc.

En un mot, tout article qui a rapport à ce genre de commerce. Le soussigné ayant été employé comme courtier-voyageur pour une maison de commerce à Montréal pendant plusieurs années, a le plaisir de pouvoir offrir au public de Québec un assortiment de marchandises de PREMIER CHOIX, de QUALITÉ SUPERIEURE et d'un LUXE le plus nouveau.

Une visite est sollicitée. Conditions libérales. Point de crédit.

LOUIS CHAMPEAU, 42, Rue la Fabrique, H. V.

Québec, le 15 mai 1883.—Im C & E

NOUS DETAILLONS Les Cotons Jaunes d'Hochelega.

AUX PRIX EXACTS DE LA MANUFACTURE.

Vous sauvez au moins le quart de votre argent en les achetant chez nous

RECUS CETTE SEMAINE.

80 Doz. CHAPEAUX pour Messieurs à 50 cts. 120 Pièces TWEED pur laine à 50 cts. 80 Pièces SERGE pur laine \$1.75 pour \$1.000.

L. P. BILODEAU,

de la Rue de la Couronne, Pres du Marche St-Roch, Québec

TONIQUE PAR EXCELLENCE VIN AL'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE de CHEVRIER. Chevalier de la Légion d'Honneur, Pharmacien de 1re classe. Ce VIN, destiné aux personnes qui ne peuvent supporter l'huile de foie de morue en possède exactement toutes les propriétés. Chaque cuillerée représente une cuillerée d'huile de foie de morue.

HUILE DU DUCOUX HUILE DE FOIE DE MORUE Iodo-Ferrée au Quinquina et aux Écorces d'Oranges Amères. Ce précieux médicament, fruit des longs travaux et des persévérantes études du Docteur DUCOUX, réunit sous une seule forme l'huile de Foie de Morue, le Fer, le Quinquina, et le Sirop d'Écorces d'Oranges Amères.

Dépôt général à Paris : Dr DUCOUX, 209, rue St-Benois et dans toutes les Principales Pharmacies du Canada. EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES. Dépôt chez le Dr Édouard Morin & Cie. 314 rue St-Jean, Québec.

AVIS PUBLIC. BOUGIES MÉDICAMENTÉES ET SOLUBLES DE ALLAN, brevetées 16 oct. 1876. Une Boîte No. 1 guérira aucune maladie en quatre jours ou moins. Une boîte No. 2 guérira les cas réputés incurables que que soit le temps qu'il ait duré la maladie.



Ligne Allan.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mallets

Canadiennes et des Etats-Unis 1883 Arrangements d'été 1883.

CETTE LIGNE se compose des plus sants steamers en Fer de 1ère classe suivants, bâtis sur le Clyde, à double entrée. Ils sont construits par compartiments étanches, surpassent les autres en force, rapidité, confortables, renfermant toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer, et ont fait la plus courte traversée.

Table listing ship names, tonnage, and commanders: NUMIDIAN, PARISIAN, POLYNESIAN, SARMATIAN, CIRCASSIAN, PERUVIAN, NOVA SCOTIAN, HIBERNIAN, AUSTRALIAN, NEPTUNIAN, PRUSSIAN, SCANDINAVIAN, HANOVERIAN, BUENOSAYREAN, COREAN, CRECIAN, MANITOBIAN, CANADIAN, PHENICIAN, WALDENSIAN, LUCERNE, NEWFOUNDLAND, ACADIAN.

La route océanique la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, (cinq jours seulement d'un continent à l'autre).

Les Steamers de la Malle de LIVERPOOL, LONDONDERRY et QUÉBEC partant de LIVERPOOL chaque JEUDI et de QUÉBEC chaque SAMEDI, arrêtant à Lough Foyle pour embarquer et débarquer les passagers et les mallets allant en Irlande ou en Écosse ou en venant, partiront

DE QUÉBEC.

Table listing departure dates for various ship names: CIRCASSIAN, POLYNESIAN, PERUVIAN, SARMATIAN, PARISIAN, SARDINIAN, CIRCASSIAN.

Prix de passage pour Québec: Cabine \$70 et \$80 (selon les accommodements.) Intermédiaire \$40.00 Entrepont \$25.00

Les steamers faisant le service de Glasgow et Québec partiront de Québec pour Glasgow:

Table listing ship names and departure dates for Glasgow service: MANITOBIAN, NEPTUNIAN, LUCERNE, CANADIAN.

Les steamers de la malle de Liverpool, Queenstown, St. Jean, Halifax et Baltimore, partiront comme suit:

Table listing ship names and departure dates for Liverpool service: HANOVERIAN, HIBERNIAN, CASPIAN, NOVA SCOTIAN.

Prix de passage entre Halifax et St. Jean: Cabine \$20.00 | Intermédiaire \$15.00 Entrepont \$6.00

Cabines et lits retenus sur paiement d'avance. Un médecin expérimenté se trouve sur chaque vaisseau. Connaissances directs pour toutes les parties du Canada et des Etats de l'Ouest, donnés à Liverpool et à tous les ports de mer du continent. Une allége avec les mallets et les passagers à destination de Liverpool, quittera le quai Napoléon tous les samedis matin, à neuf heures précises, pour se rendre au steamer.

Pour autres informations s'adresser à ALLANS, RAE & Cie., Agents 16 mai 1883.

A vendre ou à louer.

Une magnifique résidence privée, mise dernièrement complètement à neuf de la cave au grenier, comprenant onze appartements; facile à chauffer, — bain à eau froide et eau chaude, etc., etc.—No. 25 rue d'Algonquin, à vendre à termes de paiement excessivement faciles, ou à louer.—Possession immédiate. S'adresser à A. LAVIGNE, 55 rue de la Fabrique. 19 mai 1883.

NOUVEAU MAGASIN GENERAL D'ÉPICERIES COTÉ & FRÈRE AU No. 322 RUE ST-JEAN

Porte voisine de M. B. HOUDE, Tabacconiste.

MM. COTÉ & FRÈRE ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ouvriront SAMEDI, le 2 juin prochain, un MAGASIN D'ÉPICERIES DE PREMIÈRE CLASSE. Ils sollicitent humblement une part de patronage, et la longue expérience acquise dans cette ligne par l'un des membres de cette nouvelle maison est une garantie que ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance seront pleinement satisfaits.

Les familles sont assurées de trouver à leur magasin un assortiment d'épicerie qui ne le cédera en rien quant à la qualité et au BON MARCHÉ, aux meilleures maisons dans cette branche de commerce. Les effets seront livrés à domicile. 30 mai 1883.—Im C & E

LIVRES

— POUR — Distribution de Prix.

Nous venons de recevoir un excellent choix de livres richement reliés pour la distribution des prix dans les écoles, et nous invitons MM. les commi saires, instituteurs et institutrices, à nous faire parvenir leurs commandes. Nous enverrons des échantillons SUR DEMANDE, aux personnes qui ne pourront pas venir faire leur choix à notre librairie.

Les prix sont marqués en chiffres distincts sur chaque livre. Nous recommandons spécialement notre collection d'ouvrages CANADIENS, comprenant 20 titres différents, solidement et richement reliés. Ces ouvrages étant l'héritage de nos héros canadiens, se recommandent d'eux-mêmes et sont vendus à plus bas prix que les livres importés d'Europe. Voyez-les et vous serez satisfaits.

Le petit mois du Sacré-Cœur de Jésus à 40 cts la douzaine ou 5 cts chaque. Le mois du Sacré-Cœur par le Rév père Hugnet, 50 cts. Le Sacré-Cœur de Jésus par Mgr de Ségur, 20 cts.

Le mois du Sacré-Cœur des enfants de Marie, 20 cts. Le mois du Sacré-Cœur extrait des écrits de la Bienheureuse Marguerite Marie, 38 cts. Le chrétien à l'école du Cœur de Jésus par le père Novet, 12 20 cts.

Manuel de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus par le père Franco, relié, 90 cts. Nous avons toujours le meilleur assortiment de papeterie, fournitures de bureaux, articles pour fleurs, cire, cierges, etc., etc. Pressez à copier, papier à envelopper, fil à attacher. Sacs de papier, etc., etc. F. DESJARDINS & Cie., Libraires-Papetiers. 4 mai 1883.

Nouveautés de Paris.

REQUES PAR DERNIER STEAMER A LA LIBRAIRIE A. T. GARANT. Nos 6 et 8 RUE SAINT-JEAN, (Presqu'en face de la Banque d'Épargne.)

Table listing book titles and prices: Mally—Art des accouchements, Mayer—Rapports conjugaux, Vennette—Amour conjugal, Feuillet—Bellah, Sybille, Jour n 1 d'une femme, Julia de Trécor, Un mariage dans le monde, Roman d'un jeune homme pativré, Lamothe—Orpheline de Jarmont, D'Étampe—Main de velours, Collins—Morte vivante, Jogan—maladie des femmes, DesCorles—Volmore, poésies, Droz—Entre nous, Mérimée—Colomba, Girardin—Marguerite, A la porte du paradis, Clavan—Eliane, 2 vols., Delaunay—Lettres de Mad. Girardin, 4 volumes, Pan—Guérison de l'asthme, Journal d'Eugénie Guérin, Lettres d'Eugénie Guérin, Chenier—Œuvres, Billaudel—Femme fatale.

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER.

Une magnifique maison de campagne avec dépendances, hangar, étable, etc., et un arpent de terre carré, située au trait-carré, Lorette, près de la résidence de M. le notaire Laurin, à 5 minutes du dépôt du chemin du lac St-Jean et 1/4 d'heure de marche de la jonction du chemin de fer du Nord. S'adresser à CHARLES ROBITAILE, 43 rue St-Nicolas, Palais. 26 mai 1883.—15j.

Bulletin Maritime.

ARRIVAGES.

Halifax, N.-E., 4 juin. — Le steamer Carroll est arrivé de Boston et est reparti pour Charlottetown. L'Hebrernian est parti pour Liverpool, via St-Jean, Terre-Neuve. Le Caspian est parti pour Baltimore. Le George Shattuck est parti pour St-Pierre Miquelon, via les ports de Cap Breton. Le Beta est parti pour les Bermudes et la Jamaïque. New York 4 — Arrivé le Servia de Liverpool, le Dohelia de Hambourg. Glasgow 4. — Arrivé le State Florida.

PORT DE QUÉBEC.

ARRIVAGES

4 juin. Ss Miramichi, Baquet, Pictou, cargaison générale pour Québec et Montréal. Ss Québec, Cross, Liverpool, cargaison générale et détail pour Québec. Ss Mississippi, Wall, de Liverpool, cargaison générale pour Québec et Montréal. Goëlette Diver, Lacombe, Anticosti, Patterson & Cie, cargaison du steamer Arragon, naufrage en octobre dernier. Navire Mannon, Sawyer, Salem, Price Frères & Cie, lest. Barque Resolute, Jacobsen, Tonsberg, Price Frères & Cie, lest. —Sheffield, Morch, Londres, Price Frère & Cie, lest.

(Ces trois derniers navires sont arrivés au port de Châteauguay.)

Barque Fremont, Christensen, Tonsberg, J Sharples fils & Cie, lest. —Kong Oscar, Jensen, Dieppe, Hans Hageas & fils, craie. —Jane Law, McKinley, Glasgow, charbon. —Vigo, Ustri, Cardiff, Allans Rae & Cie, charbon. Barque Lunt, Lafayette, New York, à ordre, lest.

AU HAVRE DU PALAIS.

4 juin. Goëlette Marie Louise, Prime Bolly, Baie St-Paul, cèdre.

Bateau, Elizé Croteau, St-Jean Deschailion, brique. —Charles Lortie, Ange Gardien, bois. Jean Racine, Ste-Anne de Beaupré, bois. —Jos. Boucher, St-Jean Deschailion, brique.

ENTRES EN CHARGEMENT.

Barque Sea Breeze, Jacobsen, Aberdeen, R R Dobell & Cie, au Eriselames. —Hortensia, Simonsen, Londres, R R Dobell & Cie, au port Trois-Rivières.

ACQUITTES.

4 juin. Steamer Parisian, Wyie, Montréal, Allans Rae & Cie, balance de cargaison. —Québec, Cross, Montréal, W. M. Macpherson, balance de cargaison. —Mississippi, Wall, Montréal, W. M. Macpherson, balance de cargaison. —Lucern, Kerr, Glasgow, Allans Rae & Cie, cargaison général de Québec et Montréal.

VENTES PAR LE SHERIF.

8 juin. —L'hon. Is Panet vs. Thornton Rodolph Smith, un emplacement dans le quartier St-Roch vendu au shérif à Québec, le 8 juin prochain.

Anastasia Huard vs. Guillaume Poberge, un lot dans le quartier St-Lau rent. 1 avis, vendu à St-David de l'Aube Rivière le 8 juin prochain.

Anselme Roy vs. Lazare Lachance, un lot de 43 x 135 pieds, à l'ancienne Lorette, vendu en cette parisse le 8 juin prochain.

F. X. Lachance vs. Vichel et Philémon Gagné, 2 lots dans la paroisse de l'Ange Gardien, comté de Montmorency, vendu à l'Ange Gardien le 9 juin prochain.

La corporation de Québec vs. Patrick Redmond, le reste d'un bail emphytéotique d'un emplacement dans le quartier Champlain, vendu au shérif à Québec, le 9 juin prochain.

Augustin Côté et Dame Elize Lafleche vs. Pierre Lemay, un emplacement à St-Charles des Grondines, vendu en cette paroisse, le 9 juin prochain.

11 juin. Arthur Davidson Ross vs. Thomas McGinley un lot de terre à St-Sylvestre, vendu à St-Sylvestre le 11 juin prochain.

La Fabrique de St-Félix du Cap-Rouge, vs. Dame Alice Ével, deux lots de terre, à St-Félix du Cap-Rouge, vendus en cette paroisse, le 11 juin prochain.

12 juin. L'hon. Thos. K. Ramsay et James Rose vs. Dame Marie Jessy Anne Desbarats, un lot dans le quartier St-Louis, vendu au shérif à Québec le 12 juin prochain.

La Corporation de Québec vs. Un propriétaire inconnu un emplacement dans le quartier St-Roch de 21 x 40 pieds, vendu au shérif à Québec le 12 juin prochain.

La Corporation de Québec vs. Charles Labbé, le reste d'un bail emphytéotique pour jusqu'au 1er mai 1917 d'un emplacement dans le quartier Champlain de 29 x 151 pieds, vendu au shérif à Québec, le 13 juin prochain.